

**REER**  
Consultez notre dossier REER 2010 sur  
lapresseaffaires.cyberpresse.ca/REER

**VIDÉOS**  
Découvrez le iPad sur  
lapresseaffaires.cyberpresse.ca/videos

**BLOGUE**  
Info690: silence radio. Lisez Sophie Cousineau sur  
lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cousineau

# LA PRESSE AFFAIRES

LE VISIONNAIRE  
DE MIRA  
GRANDE ENTREVUE  
AVEC ÉRIC ST-PIERRE PAGE 8

RAPPEL  
CHEZ TOYOTA  
85 000 VÉHICULES  
TOUCHÉS AU QUÉBEC PAGE 5

<b>S&amp;P TSX</b> 11 094,31 -179,89 (-1,60%)	<b>S&amp;P 500</b> 1073,87 -10,66 (-0,98%)	<b>DOW JONES</b> 10 067,33 -53,13 (-0,52%)	<b>PÉTROLE</b> 72,89 \$US -0,75 \$US (-1,02%)	<b>DOLLAR</b> 93,52 ¢US -0,27 ¢US
---	--	--	---	---

## Info690 disparaît des ondes

ÉMILIE CÔTÉ

N'essayez pas de syntoniser Info690 sur le réseau AM ce matin. Pour une question de rentabilité, Corus Québec a mis fin à la programmation de sa station d'information continue, et à celle du AM940 Montreal's Greatest Hits.

Info690 n'a plus de signal radiophonique depuis 19h, hier. « Cette décision a été pour nous très difficile à prendre, a déclaré hier matin en ondes Yves Bombardier, directeur général d'Info690 et du 98,5. En raison d'un contexte économique difficile, cette décision était inévitable. »

Dix personnes perdent leur emploi, dont huit chez Info690. Cinq des huit journalistes sont pour leur part mutés au 98,5 FM pour le réseau de Corus Nouvelles, qui alimente notamment les stations de Radio-Nord.

« On le sait que l'antenne AM est moribonde, mais on aurait voulu qu'ils restent chez Corus Nouvelles pour améliorer le service. La station qui allait mal, c'est Info690. Mais Corus fait des profits. » — Claude Hébert, employé de Corus

L'ambiance était lourde dans les bureaux de Corus, hier, à la Place Bonaventure. « C'est une surprise pour les employés, a indiqué à La Presse Affaires Claude Hébert, secrétaire général du Syndicat général de la Radio FNC-CSN. Des gens pleurent, d'autres sont partis pour la journée. »

Claude Hébert, qui travaille à la technique et à la production pour l'ensemble des stations de Corus, croit que son employeur aurait pu replacer les 10 employés licenciés. « On le sait que l'antenne AM est moribonde, mais on aurait voulu qu'ils restent chez Corus Nouvelles pour améliorer le service, explique-t-il. La station qui allait mal, c'est Info690. Mais Corus fait des profits. »

« La majorité des journalistes reste, car la salle de Corus Nouvelles reste, fait valoir de son côté Mario Cecchini, vice-président de Corus Québec. On a remplacé tous les gens qu'on pouvait (...) on ne fait jamais des coupes de gaieté de cœur. »

► Voir ONDES en page 4



IMMOBILIER

## UNE BULLE 100% CANADIENNE?

Les prix de l'immobilier ont bondi de 19 % depuis un an au Canada. Ils flirtent aujourd'hui avec des sommets de tous les temps. Pourtant, le pays est loin de vivre un boom. Le salaire moyen a peu progressé pendant cette période; l'économie redécouvre tranquillement après une brève récession. Ce qui fait craindre à plusieurs l'émergence d'une véritable bulle immobilière, gonflée par les taux d'intérêt au plancher. Faut-il s'inquiéter?

NOTRE DOSSIER À LIRE EN PAGES 2 ET 3

### ÉCONOMIE CANADIENNE

## La reprise bien ancrée

RUDY LE COURS

Si on a pu douter un temps de la robustesse de la reprise canadienne, elle est désormais incontestable.

De septembre à novembre, l'économie a progressé de 5 %, en rythme annuel. Statistique Canada a révélé hier que l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) réel avait été de 0,4 % en novembre, soit le

double des attentes. L'agence fédérale a en outre révisé d'un dixième de point à la hausse les gains d'octobre (désormais 0,3 %) et de septembre (0,5 %).

De novembre à novembre, le repli n'est plus que de 1,7 %. D'octobre à octobre, le recul atteignait encore 2,8 %.

Fait des plus encourageants, le secteur des biens croît pour le troisième mois d'affilée, à hauteur de 0,6 %,

en novembre. Il s'agit d'un rattrapage incontournable en début de reprise. En un an toutefois, il accuse toujours un recul de 8,0 %, plombé par l'extraction (-8,3 %) et la fabrication (-10,6 %).

La production en usine est restée stable en novembre, après cependant deux hausses d'affilée.

L'extraction et l'agriculture ont pour leur part gagné

près de 2 %, leur troisième bond consécutif. La construction a progressé pour le quatrième mois d'affilée, reflétant la relance des mises en chantier. Seul le segment des services publics (génération d'électricité, pipelines) accuse un repli que l'agence fédérale attribue au temps très doux (celui de novembre, *of course!*).

Du côté des services, où sont concentrés près des trois quarts de la production de richesse au Canada, la croissance se poursuit. Le secteur gagne du terrain pour le 10<sup>e</sup> mois d'affilée, malgré le repli de 0,8 % du commerce de détail. En un an, il enregistre même une expansion de 1,2 %.

En novembre, le commerce de gros et les services finan-

ciers ont connu les plus fortes augmentations.

Outre les ventes de détaillants, seuls les services professionnels ont connu un léger repli. Ce segment stagne depuis six mois. « Voici les signaux les plus convaincants que la reprise est bel et bien vraie », résume Douglas Porter, économiste en chef adjoint, chez BMO marchés des capitaux.

On pourrait ajouter que le gain de novembre s'est matérialisé au beau milieu de la deuxième vague de la grippe A (H1N1) et de la campagne de vaccination sans précédent qui ont fait perdre des millions d'heures de travail.

► Voir REPRISE en page 4

**Salon Habitat**  
VILLE & BANLIEUE



DuProprio.com

28 AU 31 JANVIER  
STADE OLYMPIQUE

SALONHABITAT.CA

DÉJÀ DES  
MILLIERS DE VISITEURS!

TOUT POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU RÉNOVER UNE MAISON OU UN CONDO À MONTRÉAL ET EN GRANDE BANLIEUE

## L'IMMOBILIER SOULÈVE DES INQUIÉTUDES



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Même si les prix des propriétés ont connu une baisse temporaire après la crise financière de l'automne 2008, ils ont monté en flèche presque sans relâche depuis 10 ans, partout au pays. Ils ont bondi de 120 % à Calgary, 116 % à Vancouver, 110 % à Montréal et 66 % à Toronto.

## CANADA

## DES CRAINTES DE

Y a-t-il ou pas une bulle immobilière au Canada? La question soulève bien des inquiétudes... et divise les experts. Les Américains, de leur côté, se remettent encore péniblement de la crise qui a ravagé leur marché de l'habitation.



MAXIME BERGERON

Garth Turner est un homme inquiet. Très inquiet. Selon cet député fédéral et journaliste financier, recyclé en gourou de l'immobilier, une véritable bulle de l'habitation est en train de se former au Canada. Une bulle qui ressemble dangereusement à celle qui a éclaté avec fracas aux États-Unis.

« On a maintenant des villes canadiennes qui sont parmi les moins abordables au monde, lance-t-il. C'est ridicule: on vit dans un pays peu peuplé, avec d'immenses territoires, alors pourquoi doit-on payer 900 000\$ pour une petite maison à Vancouver? C'est complètement fou. »

À l'instar d'autres analystes et économistes, Garth Turner multiplie depuis des mois les mises en garde. Selon lui, le gouvernement canadien se dirige tout droit vers un mur

s'il ne freine pas – et vite – l'essor fulgurant des prix enregistré depuis un an. Le coût moyen d'une propriété a atteint 337 410\$ en décembre au pays, en hausse de 19 % sur un an (et de 5 % sur une base annualisée), révèlent les données de l'Association canadienne de l'immeuble. Le nombre de transactions a explosé de 72 %.

**« Il faut regarder de très près ce nouveau rôle étendu de la SCHL. Si les banquiers n'ont soudainement plus à assumer le risque des hypothèques, il n'y a aucune raison que les terribles choses qui se sont produites aux États-Unis ne se reproduisent pas au Canada. »**

Aussi, même si les prix ont connu une baisse temporaire après la crise financière de l'automne 2008, ils ont monté en flèche presque sans relâche depuis 10 ans, partout au pays. Ils ont bondi de 120 % à Calgary, 116 % à Vancouver, 110 % à Montréal et 66 % à Toronto, soulignent les économistes Derek Holt et Karen Cordes, de la Banque Scotia, dans un rapport publié cette

semaine. « Appelez cela comme vous voulez, nous croyons que c'est une bulle. »

Pourquoi une telle poussée, surtout au cours des 12 derniers mois? D'abord à cause des taux d'intérêt qui naviguent à des creux historiques. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur à plusieurs reprises depuis l'éclatement de la crise du

à 20 %, soit une bonne partie des acheteurs de maisons.

En gros, la SCHL rachète auprès des banques ces prêts hypothécaires, lesquels sont ensuite « titrisés » et revendus sur les marchés sous forme d'obligations. Pour dégeler le marché du crédit à l'automne 2008, Ottawa a demandé à la SCHL d'acheter jusqu'à 125 milliards de dollars d'hypothèques supplémentaires.

Le programme a fonctionné. À fond. La valeur des « cautionnements en titrisation », comme les appelle la SCHL, a bondi de 165 milliards en 2007 à 234 milliards l'année suivante. L'augmentation sera sans doute « bien plus forte » en 2009, selon la Société, mais les chiffres ne sont pas encore disponibles.

## Des prêts à risque?

Environ le tiers des hypothèques canadiennes sont ainsi « titrisées ». Ce qui inquiète au plus haut point certains observateurs, dont Garth Turner.

M. Turner fait valoir qu'une partie des hypothèques « titrisées » par la SCHL sont des prêts de mauvaise qualité. Comme plusieurs

des emprunteurs ont acheté leur résidence avec une mise de fonds minimale de 5 %, cela signifie qu'ils n'ont pas les reins assez solides pour assumer des changements imprévus à leur situation financière, selon lui.

« Ce sont des hypothèques à haut risque! lance-t-il. Rappelez-vous qu'aux États-Unis, quand les hypothèques à haut risque (*subprimes*) ont été vendues aux investisseurs, elles avaient une cote AAA. Quelle est la différence ici? »

Wendell Cox, chercheur au Frontier Centre for Public Policy, qui a publié cette semaine une étude sur les prix élevés de l'immobilier au Canada, se montre lui aussi inquiet.

« Il faut regarder de très près ce nouveau rôle étendu de la SCHL, dit M. Cox. Si les banquiers n'ont soudainement plus à assumer le risque des hypothèques, il n'y a aucune raison que les terribles choses qui se sont produites aux États-Unis ne se reproduisent pas au Canada. »

La SCHL estime que la pratique canadienne est sécuritaire, en plus de procurer un certain rendement.

## ÉTATS-UNIS

## Le quart des hypothèques « sous l'eau »



NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — La situation de l'immobilier est toujours catastrophique aux États-Unis, où un propriétaire sur quatre paie désormais une dette hypothécaire plus élevée que la valeur marchande de sa maison.

Certains États sont plus touchés que d'autres. Au Nevada, par exemple, les deux tiers des propriétaires sont « sous l'eau », selon le jargon immobilier utilisé pour décrire une telle situation. Parallèlement, les prix se stabilisent dans certains grands centres urbains comme Dallas, Los Angeles, San Francisco et Portland.

Sur le plan national, c'est 10,7 millions de foyers qui sont désormais aux prises avec des hypothèques « sous l'eau ». Et, selon les analystes de la Deutsche Bank, ce ne serait qu'un début: la banque projette que près de la moitié des propriétaires devront rembourser une hypothèque plus élevée que la valeur de leur maison d'ici la fin de 2011.

Cette tendance va exacerber le problème de reprises bancaires (*foreclosures*), selon les analystes.

« Avec le nombre de propriétés en détresse, nous prévoyons que les reprises bancaires vont augmenter lorsque les gens se retrouveront dans l'incapacité de payer, a signalé jeudi Celia Chen, directrice senior chez Moody's. Cette situation aura pour effet de faire chuter à nouveau le prix des maisons. »

Certains profitent déjà des bas prix et des taux avantageux pour faire leur premier achat. C'est le cas de Brett Scola, coiffeur à Los Angeles, qui a récemment acheté avec sa femme une maison près de Pasadena à un taux fixe de 5,25 % sur 30 ans.

« La pression pour que nous prenions une hypothèque

non. On n'est pas fous. On lit les journaux. »

Contrairement à la pratique en cours au Canada, les Américains peuvent signer une entente à un taux qui restera fixe durant toute la durée de l'hypothèque, soit 25 ans ou plus.

En décembre 2009, la vente de maisons neuves aux États-

de 229 600\$ à 221 300\$ en un an.

## Chute à venir

L'étude de la Deutsche Bank prévoit que 41 % des propriétaires seront sous l'eau en 2011. Les prêts importants (*jumbo loans*), généralement utilisés pour l'achat des maisons luxueuses, seront plus

**La dévaluation des habitations est pénible pour les propriétaires, qui voient de nouveaux voisins emménager dans des maisons achetées à bien meilleur prix, et dont les paiements mensuels sont moins élevés que les leurs. La situation risque d'empirer lorsque les taux d'intérêt historiquement bas commenceront à grimper.**

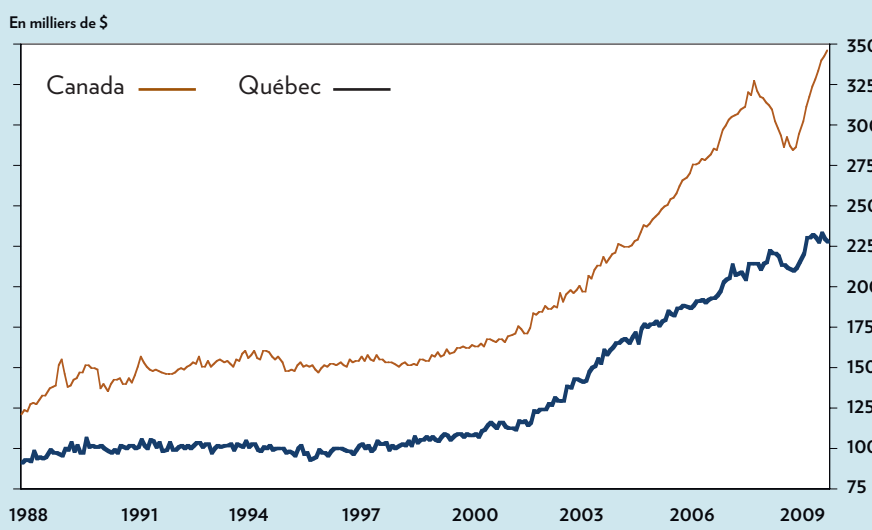
que à taux variable était très forte, dit-il. La banque voulait même nous prêter plus d'argent, en nous disant d'en profiter pour "aller faire un voyage à Las Vegas". On a dit

Unis a chuté de 8,6 % par rapport au même mois l'année précédente, selon le département du Commerce. Le prix médian d'une maison neuve a aussi baissé de 4 %, passant

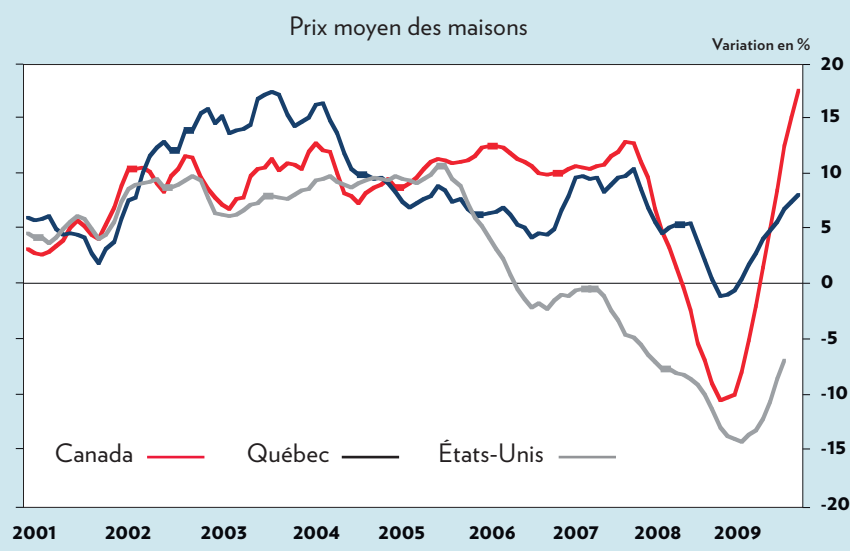
touchés encore: 46 % d'entre eux seront sous l'eau, selon la Deutsche Bank. Les prêts importants représentent 13 % des prêts accordés par les banques américaines.

## L'IMMOBILIER SOULÈVE DES INQUIÉTUDES

## QUÉBEC - LES PRIX DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL SONT À DES NIVEAUX HISTORIQUES



## QUÉBEC - LES PRIX SONT À LA HAUSSE



## SURCHAUFFE

Elle fait aussi valoir que les emprunteurs acceptés par les banques ont tous subi un examen rigoureux.

«L'emprunteur doit prouver qu'il a les revenus nécessaires pour payer la totalité des frais de logement, comme les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les frais de chauffage», indique la société d'État dans un courriel envoyé à *La Presse Affaires*. Ses responsables ont toutefois refusé d'accorder une entrevue en profondeur sur la question.

L'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités soutient de son côté que les risques sont «faibles et maîtrisés», dans une toute nouvelle étude. Moins de la moitié de 1% de tous les acheteurs «dépassent un peu les limites de leurs moyens», affirme le rapport.

La Banque du Canada a elle aussi tenu à se faire rassurante. Il y a deux semaines, l'un des conseillers du gouverneur Mark Carney a qualifié de «prématurées» les discussions quant à une bulle immobilière au pays. «Les hausses récentes du prix des maisons ne semblent pas

déconnectées de la dynamique sous-jacente entre l'offre et la demande», a indiqué le conseiller David Wolf dans une allocution.

Pour ralentir la machine, des experts préconisent néanmoins de faire passer de 5 à 10% la mise de fonds minimale, et de ramener de 35 à 30 ans le terme maximal d'une hypothèque. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a dit en décembre qu'il envisageait un tel scénario, sans donner de chiffres précis. Ottawa a déjà éliminé en octobre 2008 le terme de 40 ans et la possibilité d'acheter sans comptant.

Hélène Bégin, économiste principale au Mouvement Desjardins, juge que la situation n'est pas inquiétante... pour le moment. «On est d'avis que ce n'est pas une menace immédiate, mais il y a lieu de regarder la situation de près car les prix ont augmenté beaucoup plus vite que les revenus.»

Chose certaine, qu'une bulle soit en train de gonfler ou pas, «l'abordabilité» des maisons va continuer à se détériorer au pays, conclut M<sup>me</sup> Bégin.

## PAS DE BULLE À MONTRÉAL

MAXIME BERGERON

Le marché de la revente est en pleine ébullition dans la métropole, mais Michel Beauséjour, président de la Chambre immobilière du Grand Montréal, assure qu'aucune bulle immobilière ne pointe à l'horizon. «Montréal est encore la ville la moins dispendieuse en Amérique du Nord», lance le vieux routier du marché immobilier.

Bulle ou pas, il est clair que la métropole a connu une année 2009 vigoureuse. Le nombre de transactions a grimpé de 3% par rapport à l'année précédente, marquée par la crise économique. Le prix médian des maisons unifamiliales a progressé de 4% à 235 000\$, celui des condos de 5% (194 500\$) et celui des plex, de 4% (349 000\$).

La recherche de duplex est devenue particulièrement difficile dans les quartiers centraux, comme l'a constaté Stéphanie Neveu, une jeune professionnelle du secteur

de télécommunications. Elle a amorcé sa recherche le printemps dernier, et après plusieurs offres infructueuses — toujours au-delà du prix demandé —, elle a décidé de mettre le paquet. De gros sous.

En novembre, la femme de 31 ans et son conjoint ont allongé 430 000\$ pour un duplex dans le quartier Villeray... 45 000\$ de plus que le prix affiché! «Et il y avait six personnes qui étaient prêtes à faire des offres», relate M<sup>me</sup> Neveu.

Michel Beauséjour, de la Chambre, estime néanmoins qu'il ne faut pas s'inquiéter d'une surchauffe à Montréal, surtout avec la hausse prévue des taux.

«Quand le taux d'intérêt va commencer à augmenter, et ça va arriver dans le courant de l'année, vous allez voir un ralentissement dans la croissance du prix des maisons.»

Les prix de l'immobilier ont grimpé de 110% en moyenne à Montréal depuis 2000, selon un rapport publié cette semaine par la Banque Scotia.

Les régions les plus touchées par la baisse de la valeur des maisons sont l'Arizona, la Californie, la Floride, le Massachusetts et l'Illinois.

La dévaluation des habitations est pénible pour les propriétaires, qui voient aujourd'hui de nouveaux voisins emménager dans des maisons achetées à bien meilleur prix, et dont les paiements mensuels sont moins élevés que les leurs. La situation risque d'empirer lorsque les taux d'intérêt historiquement bas commenceront à grimper, sans doute avant la fin de l'année en cours.

Le *New York Times* a récemment analysé la situation ainsi: «Une famille qui a acheté une maison à 600 000\$ en 2006 doit aujourd'hui rembourser la majorité de cette somme, même si la valeur de la maison a chuté à 300 000\$.

Louer une maison semblable serait bien moins coûteux, permettant à la famille d'économiser des milliers de dollars annuellement, et des centaines de milliers de dollars au bout d'une décennie.»

Les propriétaires ont plusieurs choix: essayer de renégocier leur hypothèque, continuer à payer, ou encore quitter la maison en laissant tout investissement initial derrière, une option qui ruine la cote de crédit des ex-proprisos. Mettre la maison en vente n'est bien souvent pas une option: le marché a tellement baissé que le montant de la revente ne couvre pas l'hypothèque.

Selon la firme JPMorgan Chase, les prix des maisons devraient continuer à chuter cette année aux États-Unis, pour atteindre le fond de la courbe en 2011.



PHOTO JUSTIN SULLIVAN, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon la Deutsche Bank, près de la moitié des propriétaires américains devront rembourser une hypothèque plus élevée que la valeur de leur maison d'ici la fin de 2011. Cette tendance va exacerber le problème de reprises bancaires, prévoient les analystes.

## LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

Cons. des ménages (É.-U.)	déc.: <b>0,2%</b> nov.: <b>0,5%</b>
Exxon Mobil	BPA 4T: <b>1,19\$US</b>
Gannett	BPA 4T: <b>63¢US</b>

## JEUDI 4 FÉVRIER

Commandes industrielles (É.-U.)	déc.: <b>1,2%</b> nov.: <b>1,1%</b>
BCE	BPA 4T: <b>51¢</b>
Canaccord	BPA 3T: <b>21¢</b>
Domtar	BPA 4T: <b>85¢</b>

Source: Bloomberg

## POUR NOUS JOINDRE

## MARDI 2 FÉVRIER

Ventes d'automobiles (É.-U.)	janv.: <b>8,50 M</b> déc.: <b>8,63 M</b>
Imperial Oil	BPA 4T: <b>64¢</b>
Saputo	BPA 3T: <b>47¢</b>
Suncor Energy	BPA 4T: <b>41¢</b>

## VENDREDI 5 FÉVRIER

Taux de chômage (Can.)	janv.: <b>8,5%</b> déc.: <b>8,5%</b>
Taux de chômage (É.-U.)	janv.: <b>10,0%</b> déc.: <b>10,0%</b>
AON	BPA 4T: <b>82¢US</b>
Tyson Foods	BPA 1T: <b>18¢US</b>

## MERCREDI 3 FÉVRIER

Banque de Montréal	BPA 1T: <b>1,02\$</b>
Cooper Tire & Rubber	BPA 4T: <b>43¢US</b>
Staples	BPA 4T: <b>38¢US</b>

## LUNDI 8 FÉVRIER

Canfor Pulp	BPA 4T: <b>19¢</b>
Hasbro	BPA 4T: <b>82¢US</b>
Loews	BPA 4T: <b>97¢US</b>
Teck Res.	BPA 4T: <b>63¢</b>

## SUDOKU

Ce jeu est une réédition de Ludipresse. Pour plus d'informations: [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

		1	2					9	
		5		7	4				
		4	1					8	
4				9		1			
6				4		8			
				5	1				3
							3		7
	8				2	7			
7							2		

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

8	3	4	6	7	5	1	2	9
5	1	7	2	9	4	3	8	6
2	6	9	8	1	3	5	4	7
6	5	1	4	2	8	7	9	3
9	4	3	1	5	7	8	6	2
7	2	8	9	3	6	4	1	5
3	9	6	7	4	1	2	5	8
1	8	5	3	6	2	9	7	4
4	7	2	5	8	9	6	3	1

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1587

Par Fabien Savary 1586

## ÉTATS-UNIS

## La croissance beaucoup plus forte que prévu

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La reprise économique des États-Unis s'est renforcée au quatrième trimestre de 2009 avec un taux de croissance bien plus fort que prévu, permettant au pays de redresser la barre à la fin d'une année commencée en catastrophe.

Le produit intérieur brut (PIB) du pays a progressé de 5,7% en rythme annuel au quatrième trimestre par rapport au trimestre précédent, selon la première estimation officielle publiée hier par le département du Commerce à Washington.

La vigueur de la croissance a néanmoins été soutenue de manière artificielle par le ralentissement des déstockages des entreprises, qui a assuré près de 60% de la progression du PIB.

Indicateur de la demande, les ventes finales n'ont augmenté que de 2,2% en rythme annuel, ce qui marque une amélioration notable par rapport à leur hausse du trimestre précédent (1,5%), mais tend à confirmer le scénario couramment admis d'une croissance

Selon Augustine Fauchier, de Moody's Economy.com, «la croissance va faiblir dans la première moitié de l'année 2010, avant de s'accélérer au deuxième semestre et l'année prochaine».

Le taux de croissance de l'automne est le plus élevé aux

**Le taux de croissance de l'automne est le plus élevé aux États-Unis depuis l'été 2003, et apparaît bien plus fort que ne le prévoient les analystes, qui attendaient une hausse du PIB de 4,7%, selon leur consensus médian.**

lente de la première économie mondiale en 2010.

«Le PIB n'est assurément pas aussi fort qu'il n'en a l'air», a estimé Scott Brown, économiste en chef du courtier Raymond James & Associates, excluant une reprise dynamique (dite en «V»).

États-Unis depuis l'été 2003, et apparaît bien plus fort que ne le prévoient les analystes, qui attendaient une hausse du PIB de 4,7%, selon leur consensus médian. Celui-ci est fortement susceptible d'être revu à la baisse dans les mois à venir.

La croissance des trois derniers mois de l'année montre tout le chemin parcouru par les États-Unis par rapport au premier trimestre, où le PIB, alors en chute libre, s'effondrait de 6,4%, soit au plus fort de la pire récession qu'aient connue les États-Unis en plus d'un demi-siècle.

Témoignant de l'ampleur de la crise traversée par le pays, le PIB américain a chuté de 2,4% sur l'ensemble de l'année 2009, du jamais vu depuis 1946.

Saluant la poussée du quatrième trimestre comme «la nouvelle la plus positive à ce jour sur l'économie» du pays, la Maison-Blanche a rappelé qu'il restait beaucoup à faire avant que la croissance ne s'accompagne d'une reprise durable de l'emploi, alors que le taux de chômage s'est installé au-dessus de 10% depuis octobre pour la première fois depuis 1983.

Les États-Unis avaient renoué avec la croissance pendant les trois mois d'été avec une hausse du PIB de 2,2%, après un an de chute ininterrompue de l'activité.

Hormis les effets de stocks, le facteur ayant le plus soutenu la hausse du PIB de l'automne est la consommation des ménages, qui a apporté 1,44 point de croissance. Ce moteur traditionnel de l'économie du pays a néanmoins ralenti sa hausse à 2,0% en rythme annuel (comparativement à 2,8% au trimestre précédent).

## Attention au chômage

La majorité des économistes et la banque centrale américaine (Fed) prévoient que la persistance d'un chômage élevé entravera la consommation en 2010 et sans doute au-delà.

En conséquence, la Fed a maintenu mercredi son taux directeur quasi nul en vigueur depuis plus d'un an, et a signalé son intention de stimuler aussi longtemps que possible l'activité en abaissant au maximum le coût du crédit.

L'économie du pays doit également être soutenue par le plan de relance budgétaire voté en février et dont l'essentiel des effets doit se faire sentir en 2010, ainsi que par les nouvelles mesures de relance promises par le président Barack Obama mercredi soir dans son discours sur l'état de l'Union.

## Info690 disparaît des ondes

## ONDES

suite de la page 1

En 10 ans d'existence, Info690 n'a jamais été rentable. En février 2009, Corus avait aboli 12 postes dans la station qui diffusait des bulletins d'information en continu. «On s'était donné un an. Bien, un an après, on ne voit pas de solution viable dans l'avenir», explique M. Cecchini.

Corus est aussi propriétaire de CKOI et du 98,5, qui, elles, se portent bien financièrement. Le diffuseur est présentement en négociations avec le syndicat des employés pour le renouvellement de la convention collective, échue depuis 2008. M. Cecchini tient par ailleurs à préciser qu'il n'y a pas de lien entre les négociations et les coupes.

L'automne dernier, Corus a demandé des concessions majeures à la centaine d'employés de toutes ses stations: des baisses salariales de 15% à 44% et une augmentation du nombre d'heures travaillées par semaine.

## Radio-Canada intéressée par la licence?

Avec la mort d'Info690 et de AM940 Montreal's

Greatest Hits, leurs licences seront rendues au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Info690, anciennement CKVL, était entrée en ondes le 14 décembre 1999.

À l'époque, Info690 était la propriété de Métromédia - acheté par Corus en 2000 -, qui avait obtenu une licence du CRTC au terme d'audiences publiques.

Radio-Canada, dont le projet de chaîne radiophonique d'information continue avait été rejeté, avait tenté en vain de faire casser la

décision du CRTC en Cour fédérale.

Est-ce que Radio-Canada est toujours intéressée? «Tout ce que je peux dire, c'est que nous évaluons toujours les occasions qui se présentent à nous quand des fréquences deviennent disponibles», a répondu Marc Pichette, directeur des relations publiques de Radio-Canada.

De son côté, Astral Media - propriétaire notamment des stations RockDétente et Énergie - dit ne pas être intéressé à l'idée de récupérer l'ancienne licence d'Info690.

## AFFAIRES 700

## 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS participations d'actionnaires minoritaires-successions ou autres. Investissements GESPAQ Inc. 514-667-9780

## AFFAIRES BOURSILIÈRES

Apprenez à négocier les actions/options, vivez de la bourse ou augmentez vos revenus. Résidence/bureau. Temps plein/partiel. Formation intensive et suivi personnalisé.

- Cours Actions 1 semaine : Qc - 20 février
- Mtl: 06 fév. 27 mars - Victoriaville: 27 fév.
- Cours Options 2,3 jours: Mtl - 10 avril
- Cours Investisseur Actif 1 jour: Mtl-13 mars

Conférences éducatives gratuites à 19 h: Webinaires: 1er, 23 fév. - Longueuil: 16 fév. Laval: 10 mars - Mtl: 17 mars - Qc: 07 avril

514.666.0306 / 1.877.309.0123  
www.daytradercanada.com

## FINANCEMENT DE VOS COMMANDES

CFO Conseil 514-499-5252

MACHINES DISTRIBUTRICES CAFÉ GOURMET. Petit investissement, grands profits. Revenus comptants. Tél. 1-888-600-3755

## 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BÉLIZE, partenaire complexe hôtelier Caraïbes Capital requis 800 000\$ u.s 819-322-1128

## REFINANÇER VOS ACTIFS

Une solution: CRO Conseil 514-499-9268

## 714 FRANCHISES

La référence au Québec:

Québec Franchise  
Internet  
www.quebec-franchise.qc.ca

## 715 FINANCEMENT

1RE-2e HYP. rés., comm., ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

PRÊT demandé pour bâtisse commerciale Paul 450-201-1491

PRÊT HYPOTHÉCAIRE, 1ère et 2e, résidentiel, locatif, semi-comm., const. Réponse rapide. Sécur Finance 1-877-346-2620. Agent protégé.

## La reprise bien ancrée

## REPRISE

suite de la page 1

Au rythme actuel, l'économie se dirigeait en novembre vers une croissance annualisée de 4,0% pour le quatrième trimestre.

Cela peut sembler peu en comparaison des 5,7% annoncés hier par le département du Commerce aux États-Unis. Il s'agit toutefois d'une donnée préliminaire qui sera révisée deux fois. Ces révisions avaient d'ailleurs enlevé beaucoup de leur lustre initial aux chiffres du troisième trimestre.

«L'expansion récente de la production devrait se poursuivre, selon nous, pendant une bonne partie de 2010, surtout

avec la reprise de la demande américaine qui profitera aux exportations», fait remarquer Marco Lettieri, économiste à la Financière Banque Nationale (FBN). Plus tôt cette semaine, la FBN avait relevé de 2,9% à 3,1% sa prévision de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) canadien, cette année.

La croissance apparemment plus rapide de l'économie américaine étonne cependant d'autant plus que la canadienne a créé en moyenne 18 900 emplois par mois d'août à décembre. Les entreprises américaines ont pour leur part continué de licencier durant la même période.

Sur la lancée de septembre à novembre, la croissance cana-

dienne au quatrième trimestre aura sans doute dépassé de beaucoup la prévision de 3,3% de la Banque du Canada, qui remonte à deux semaines à peine. Il y a peu, les autorités monétaires canadiennes étaient même accusées de voir la vie en rose.

«Cela ajuste davantage la production canadienne avec les gains des derniers mois sur le marché du travail», résume Avery Shenfeld, économiste en chef chez CIBC.

C'est une nouvelle indication que les taux directeurs exceptionnellement faibles de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine (Fed) devront grimper avant longtemps.

# Recherchez-vous la valeur?

## FONDS D' ACTIONS MACKENZIE SAXON

Le Fonds d'actions Mackenzie Saxon : un portefeuille vastement diversifié regroupant des sociétés bon marché du point de vue statistique. En sélectionnant des titres qui se négocient en deçà de leur valeur, l'équipe Saxon contribue à la protection de votre placement et vous aide à traverser tous les cycles du marché.

Vous recherchez la valeur? Tournez-vous vers Mackenzie.

Communiquez avec votre conseiller et découvrez la valeur sur notre site [www.mackenziefinancial.com](http://www.mackenziefinancial.com)

Un choix avisé.

Mackenzie  
PLACEMENTS

RAPPEL PAR TOYOTA

# Plus de 82 000 véhicules ciblés au Québec

MARTIN VALLIÈRES

L'énorme rappel de véhicules décrété par Toyota à l'échelle mondiale depuis quelques jours en raison d'un risque de blocage d'accélérateur touche au moins 82 300 automobiles et camions légers en usage au Québec.

C'est ce que révèle un croissement de la liste de rappel de Toyota, qui comprend huit véhicules récents, et les plus récentes données d'immatriculation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Parmi ces véhicules en rappel chez Toyota, presque tous des années-modèle 2009 et 2010, on compte au moins 50 420 automobiles compactes Corolla et Matrix en circulation au Québec.

Quant à l'automobile de taille intermédiaire Camry, dont le rappel remonte jusqu'à 2007, au moins 20 300 de ces véhicules circulent sur les routes québécoises, selon les données de la SAAQ obtenues par *La Presse Affaires*.

Par ailleurs, en surplus des véhicules Toyota ciblés par le rappel de réparation de la pédale d'accélérateur, il faut ajouter un véhicule jumeau de la Matrix vendu par les concessionnaires GM. Il s'agit des Pontiac Vibe 2009 et 2010, qui étaient construits jusqu'à récemment dans une usine commune de GM et Toyota en Californie, et dont quelques centaines d'exemplaires ont été vendus au Québec ces derniers mois.

Ces ventes ont eu lieu lors du solde final de la marque Pontiac, larguée par GM au moment de sa récente restructuration d'insolvabilité.

«Nous n'avons aucun rapport d'incident d'accélérateur avec les Pontiac Vibe. Néanmoins, nous suivons la situation et contacterons nos clients récents de Vibe dès que nous en saurons plus



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Aux dernières nouvelles, en fin de journée hier, la direction de Toyota Motors disait avoir identifié la défectuosité affectant la pédale d'accélération de certains modèles, et que les pièces de réparation étaient déjà en production accélérée chez des fournisseurs.

de Toyota sur les réparations qu'elle fera sur son modèle Matrix», a indiqué Tony La Rocca, de GM Canada.

Entre-temps, chez les concessionnaires Toyota, on rapporte que les inspections de véhicules ciblés par le rappel ont lieu sans accroc particulier. Du moins, pour le moment.

«Nous avons des dizaines de concessionnaires Toyota parmi nos membres et, à ma grande surprise, nous n'avons encore aucune plainte ou critique envers la façon dont le constructeur gère cette crise avec eux», a indiqué Jacques Béchar, PDG de la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec.

Chez Park Avenue Toyota, en banlieue sud de Montréal, qui

est l'un des plus gros concessionnaires au Québec, le directeur général, Roberto Barba, abonde dans le même sens. «Le suivi avec Toyota est très bon jusqu'à maintenant. Les inspections des véhicules ciblés par le rappel ont la priorité à notre service d'entretien. Néanmoins, à peine une trentaine de clients se sont présentés depuis l'annonce du rappel.»

«Et parmi les véhicules inspectés, nous n'avons pas encore constaté de cas problèmes qui justifient une retenue et un remplacement temporaire de véhicule, comme Toyota nous demande de le faire en cas de doute.»

Quant à la réparation des véhicules trouvés défectueux, les concessionnaires et les clients de

Toyota devront patienter encore quelques jours.

Aux dernières nouvelles, en fin de journée hier, la direction de Toyota Motors disait avoir identifié la défectuosité affectant la pédale d'accélération de certains modèles, et que les pièces de réparation étaient déjà en production accélérée chez des fournisseurs.

Ces pièces devraient parvenir à ses usines et chez ses détaillants au cours des prochains jours.

En parallèle, au Canada du moins, les concessionnaires attendent toujours de Toyota les listes détaillées des modèles de véhicules rappelés pour la réparation.

Comme lors de tout rappel, ces listes doivent contenir les numéros de série des véhicules

## LA «CRISE TOYOTA» AU QUÉBEC

Liste des véhicules en rappel ou en arrêt de livraison:

1) Chez Toyota:  
Avalon 2005-2010, Camry 2007-2010, Corolla 2009-2010, Highlander 2010, Matrix 2009-2010, RAV4 2009-2010, Sequoia 2008-2010, Tundra 2007-2010

2) Chez GM:  
Pontiac Vibe 2009-2010 (jumeau du Toyota Matrix)

> 68 concessionnaires Toyota touchés, dont 28 dans la région de Montréal (coordonnées sur [www.toyota.ca](http://www.toyota.ca))

> les concessionnaires GM sous la marque défunte Pontiac (coordonnées sur [www.gm.ca](http://www.gm.ca))

Sources: Toyota Canada, GM Canada, Société de l'assurance automobile du Québec

visés, ainsi que les plus récentes informations connues sur leurs propriétaires.

À ce sujet, le directeur général de l'Association de protection des automobilistes (APA), George Iny, suggère à tous les propriétaires de véhicules Toyota des années récentes de vérifier l'actualité de leur fiche client.

«Toyota semble procéder relativement bien jusqu'à maintenant. Mais au cours d'un rappel, les constructeurs ne sont tenus que d'avertir les propriétaires des véhicules selon les plus récentes informations dans leurs fichiers», a indiqué M. Iny.

«Il est donc très important de s'y inscrire, surtout pour les propriétaires subséquents à celui qui a acheté le véhicule neuf chez un concessionnaire.»

## FAIRE ÉQUIPE POUR FAIRE LE POIDS

Des entreprises qui ont fait équipe avec la SGF en 2009

OSISKO

► 75 M\$



► 50 M\$



► 30 M\$



► 5,1 M\$



► 12 M\$

SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE MADELEINE

► 8,5 M\$

GESTION FORESTIÈRE ST-MAURICE

► 60,4 M\$



► 50 M\$

Pour réussir dans le monde hautement compétitif, il faut savoir s'entourer de gens compétents avec qui l'on partage une vision stratégique commune. En investissant dans la croissance des meilleures entreprises, la SGF offre à ses partenaires du capital patient pour la réalisation de leurs projets les plus ambitieux. Grâce à sa capacité financière élevée, la diversité et la souplesse de ses nouveaux outils financiers et sa solide expertise d'investisseur, la SGF est là pour faire équipe avec vous.

[sgfq.com](http://sgfq.com)

## À VOS AFFAIRES

## LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS

## Des frais-surprises de 150 \$ pour décrocher de Bell



STÉPHANIE GRAMMOND

## LE SERVICE

Une ligne de téléphone résidentiel de Bell

## LE HIC

Bell exige des frais de résiliation de 150 \$ à un client qui vient de changer de fournisseur

« J'ai appelé pour leur dire que je ne voulais pas payer. Mais ils m'ont dit que j'avais un contrat. »  
- Denis Joyal

## AU BOUT DU COMPTE

Depuis l'arrivée de concurrents dans la téléphonie résidentielle, Bell accorde des rabais aux clients qui s'engagent dans une entente de service de 12 ou 24 mois. Mais l'entente prévoit des frais de résiliation de 75 \$ ou 150 \$.

Les frais de rupture de contrat sont devenus monnaie courante dans l'industrie des télécommunications. Les clients qui reçoivent un téléphone cellulaire en cadeau, à la signature du contrat à long terme, doivent s'attendre à verser une indemnité s'ils abandonnent leur fournisseur avant l'échéance.

Mais payer 150 \$ pour débrancher sa bonne vieille ligne de téléphone... voilà qui est plus étonnant.

En tout cas, Denis Joyal a été très surpris quand il a décidé de changer de fournisseur pour son téléphone résidentiel. Lorsqu'il a reçu sa dernière facture de Bell, il a découvert des frais d'annulation de 10,64 \$ et des frais de résiliation de contrat de 150 \$.

Un contrat? Quel contrat? M. Joyal est client de Bell depuis au moins 20 ans, et il n'a jamais rien signé. Mais le service à la clientèle lui a expliqué qu'il avait conclu une entente

verbale de 24 mois, afin d'obtenir un rabais, que cette entente prévoyait des frais de résiliation, et qu'il n'avait pas le choix de payer.

Pour comprendre la situation, il faut savoir que Bell a deux types d'ententes avec sa clientèle de téléphonie résidentielle.

Au départ, les ententes se limitaient à un mois. Les clients de Bell pouvaient y mettre fin en tout temps, avec un préavis de 30 jours. La pénalité n'excédait donc jamais un mois de service. De nombreux clients de Bell ont encore ce type d'engagement.

Avec l'arrivée de concurrents dans la téléphonie résidentielle, Bell offre une autre option depuis 2007. La société accorde des rabais aux clients qui signent une entente de service de 12 ou 24 mois. Or, ces ententes prévoient des frais de résiliation de 75 \$ ou de 150 \$.

Présentement, Bell offre un rabais de 5 \$ par mois pour les six premiers mois aux nouveaux

clients. Le rabais totalise 30 \$. Mais il est assorti d'un contrat d'un an et de frais de résiliation de 75 \$, soit 2,5 fois le rabais accordé! Et sur le site web de Bell, on ne prévient nulle part les clients qui s'abonnent en ligne.

« Lorsque le client se prévaut de ces offres, il reçoit une confirmation écrite par la poste qui mentionne les termes exacts de l'entente, y compris les frais de résiliation », assure la porte-parole Claire Fiset. Refusant de commenter le cas de M. Joyal, M<sup>me</sup> Fiset a déclaré que, de manière générale, « les clients sont tenus de respecter le contrat ».

Reste que M. Joyal n'a jamais été prévenu de ces frais. Il assure qu'il n'a jamais reçu de contrat écrit. Et il se questionne sur la légalité de cette pratique commerciale.

« La pratique est peu transparente. Et si le client n'a pas été avisé de la nature des frais, il s'agit d'une clause externe au

contrat qui ne peut être opposable au consommateur », a commenté M<sup>r</sup> David Bourgoïn, du cabinet Woods.

Fort de cet argument, l'avocat vient justement de déposer une demande d'autorisation pour un recours collectif contre Bell Mobilité. La requête concerne les frais de résiliation de contrat exigés depuis 2007 aux clients qui ont interrompu leur contrat de téléphonie cellulaire. Le recours émane d'une chronique Les bons comptes font les bons amis, publiée dans *La Presse Affaires*, en septembre dernier. L'audition devrait avoir lieu l'automne prochain.

D'ici là, les consommateurs seront mieux protégés, avec l'entrée en vigueur de la réforme de la Loi sur la protection du consommateur, le 30 juin prochain.

Les sociétés de télécommunication n'auront plus le droit d'exiger des frais de résiliation supérieurs à la valeur économique dépréciée du cadeau offert au client à la signature du contrat. Et si le client n'a pas reçu de cadeau, le fournisseur ne pourra jamais exiger une indemnité supérieure à 50 \$ ou 10 % des sommes qui restent à verser avant la fin du contrat, selon la moindre des deux sommes.

Faites-nous part de vos problèmes de consommation. Écrivez-nous en fournissant vos coordonnées. [avosaffaires@lapresseaffaires.com](mailto:avosaffaires@lapresseaffaires.com) a/s Stéphanie Grammond

## SOUS LA LOUPE

## Chéri(e), j'ai réduit mes heures

MARC TISON

Un des deux emplois de Nicole va disparaître. Âgée de 58 ans, elle travaillait pour deux PME, à raison de deux jours par semaine chacun. « Je perds donc un emploi de 18 000 \$ par année », décrit-elle. Avec l'emploi restant et quelques contrats indépendants, elle gagnera encore 50 000 \$ par année.

Son conjoint Charles, âgé de 57 ans, est copropriétaire avec son frère d'un petit commerce. Il y consacre plus de 60 heures par semaine pour un salaire de 35 000 \$. Il touche également des dividendes de quelque 8000 \$ par année.

Mais les récents problèmes de santé de Charles les incitent à ralentir leur rythme, si possible dès 60 ans. « Ce que nous souhaitons, c'est une semi-retraite qui nous permettrait de voyager », explique Nicole. Ces voyages, prévus de 2011 à 2020, ajouteraient 15 000 \$ à leur budget de 35 000 \$.

Pour y parvenir, Nicole compte sur 125 000 \$ en REER, la maison familiale de 200 000 \$, et un édifice de 360 000 \$.

Charles détient environ 118 000 \$ en REER. Il céderait probablement à son frère sa part du commerce, pour trouver un emploi à temps partiel. « Est-ce un rêve? »

## Tests de rêves

Notre spécialiste en analyse de rêve, cette semaine, est Gaétan Veillette, planificateur financier au Groupe Investors.

Il a d'abord calculé combien notre couple gagne, maintenant que Nicole a perdu l'un de ses deux emplois. Si on tient compte des 33 000 \$ qu'elle touche en revenus de location pour son immeuble, ses revenus annuels atteindront 83 000 \$ en 2010. Charles y ajoutera 43 000 \$ en salaire et dividendes, pour un total familial de 126 000 \$ par année.

Notre planificateur a ensuite établi les paramètres du projet de notre couple. Il suppose une inflation de 3 % et un rendement de 6 % sur les épargnes. Nicole et Charles prendront une retraite partielle lorsqu'ils atteindront 60 ans, soit en 2011 pour la première et en 2012 pour le second. Charles vendra alors sa part du commerce. Une vente à la juste valeur marchande lui rapporterait un gain en capital estimé à 65 000 \$.

Avec les contrats et les revenus de location de Nicole et l'éventuel travail de commis à temps partiel de Charles, ils combineraient alors des revenus annuels de 86 000 \$.

Ce régime perdurera jusqu'en 2020, alors qu'ils prendront enfin une retraite bien méritée. Leurs revenus de toutes provenances, rentes publiques comprises, totaliseront alors 69 000 \$. Pour assumer

leur coût de vie, ils devront décaisser 20 000 \$ par année de leurs épargnes de retraite. Nicole en profitera pour vendre son immeuble locatif, ce qui ajoutera 447 000 \$ avant impôt à leurs liquidités.

Selon ce scénario, le patrimoine net du couple atteindrait 1,53 million en 2030.

Ce jalon, qui correspond à leurs 78<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup> anniversaires, permet de comparer les effets d'un second scénario. Dans celui-ci, les deux conjoints cesseraient tous deux de travailler à 65 ans. Nicole vendrait son immeuble locatif en 2012 plutôt qu'en 2020. Comme dans le premier scénario, Charles céderait son commerce en 2012. Avec le dividende de l'année, il serait alors en mesure de verser jusqu'à 77 500 \$ dans son REER.

Cette fois, en 2030, le patrimoine net se chiffrerait à 1,44 million.

« En somme, si Nicole travaille quatre années supplémentaires à demi-temps, et Charles trois ans supplémentaires à demi-temps, l'enrichissement du patrimoine net sera d'environ 90 000 \$ en 2030 », commente Gaétan Veillette. « Est-ce que cette différence justifie le travail additionnel requis? Maintenant que l'on comprend les impacts, il s'agit d'un choix discrétionnaire du couple. »

Bref, c'est un rêve... réalisable.

## LES DONNÉES

Nicole perd un de ses emplois. Charles travaille trop et a connu des ennuis de santé. Âgés de 57 et 58 ans, peuvent-ils songer à une retraite partielle dans deux ans? Ils voudraient maintenir des dépenses de 50 000 \$ par année, dont 15 000 \$ pour voyager en Europe.

## LES PARAMÈTRES

## Nicole, 58 ans

Revenus avant perte d'un emploi: 70 000 \$

REER: 125 000 \$

Immeuble locatif: valeur de 360 000 \$

Solde hypothécaire: 40 000 \$

Revenus de location: 33 000 \$

Résidence familiale: 200 000 \$, libre d'hypothèque

## Charles, 57 ans

Copropriétaire d'un commerce

Salaire: 40 000 \$

Revenus de dividende: 8000 \$

REER: 118 000 \$

Valeur comptable de sa part du commerce: 40 000 \$

## LA RÉPONSE

S'ils travaillent tous deux à temps partiel entre 60 et 69 ans, ils atteignent leur objectif. Même résultat s'ils cessent plutôt à 65 ans, avec toutefois un patrimoine moins généreux. Au choix.

« Ils ont une perspective d'autonomie dans la mesure où les prémisses sont bonnes. »

— GAÉTAN VEILLETTE,  
planificateur financier,  
Groupe Investors

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE



ÉCRIVEZ-NOUS! Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique « Sous la loupe ».

## VOICI NOTRE ADRESSE

À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
ou notre courriel : [avosaffaires@lapresseaffaires.com](mailto:avosaffaires@lapresseaffaires.com)

Notre CV compte

dix années d'expérience.

## PLUS-VALUE

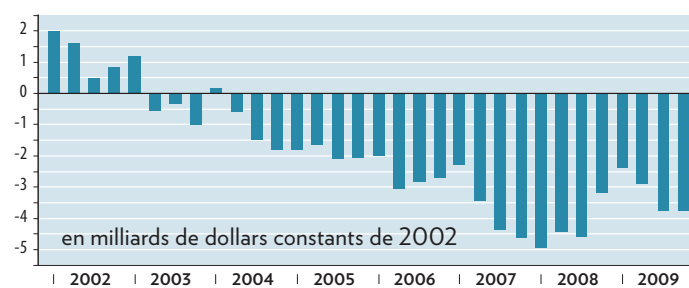
La version intégrale du Plus-Value sera de retour la semaine prochaine.  
D'ici là, ne manquez pas notre cahier spécial REER.

## UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

## Le déficit commercial s'est détérioré en novembre

Le déficit commercial s'est accru de 300 millions en novembre au Québec pour atteindre 1,36 milliard de dollars, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec. Les exportations ont bien augmenté de 1,7%, mais moins que les importations, qui ont grimpé

de 6,6%. Jusqu'ici, le commerce de marchandises ne contribue pas à la croissance économique pour le quatrième trimestre, puisque les importations progressent au même rythme que les exportations. Reste à voir ce que les chiffres de décembre nous réserveront.



# Un mois glacial pour les Bourses

RICHARD DUFOUR  
LES MARCHÉS

L'indice TSX a perdu plus de points en janvier qu'en février dernier alors que les marchés boursiers piquaient du nez et n'avaient pas encore atteint le plancher. Le principal indice de la Bourse de Toronto a largué 652 points au cours du dernier mois. Il en avait cédé 640 en février dernier.

**Le resserrement du crédit en Chine, les ennuis de la Grèce avec ses finances, l'annonce de la réforme bancaire d'Obama et l'appréciation du dollar américain sur les marchés de change sont tous des facteurs qui semblent avoir influencé la récente tendance des indices boursiers.**

En pourcentage, la Bourse de Toronto a perdu environ 6% de sa valeur en janvier et les dégâts ont été exclusivement causés dans la deuxième partie du mois.

Aux États-Unis, c'est au NASDAQ que le gros des dommages a été constaté. La Bourse électronique a aussi reculé de 6% en janvier.

L'indice industriel Dow Jones et l'indice S&P 500 n'ont guère été épargnés. Ils ont tous les deux cédé 3,5% pendant le mois.

Le resserrement du crédit en Chine, les ennuis de la Grèce avec ses finances (qui pèsent

sur l'Union européenne), l'annonce de la réforme bancaire d'Obama et l'appréciation du dollar américain sur les marchés de change sont tous des facteurs qui semblent avoir influencé la récente tendance des indices boursiers.

Les marchés ont continué de reculer pendant la dernière séance boursière de janvier hier, malgré la publication de bonnes statistiques économiques telles que le PIB du quatrième

trimestre de 2009 aux États-Unis, l'indice PMI de Chicago et l'indice de confiance de l'Université de Michigan.

L'indice PMI, qui permet de prendre le pouls de l'activité économique dans le Midwest américain, vient d'ailleurs d'atteindre son plus haut niveau depuis novembre 2005. C'est de bon augure pour la séance boursière de lundi qui commencera avec la publication de l'indice ISM de l'Institut for Supply Management, un indicateur qui donne le pouls des entreprises manufacturières aux États-Unis.

La mise à jour du PIB hier aux États-Unis a montré une

croissance de 5,7% de l'économie américaine pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Le défi sera de maintenir le rythme. Il ne fait pas de doute que les entreprises joueront un rôle clé.

« Nous saurons que la reprise économique est réelle quand les compagnies vont recommencer à embaucher du personnel. La croissance du marché de l'emploi n'a peut-être jamais été aussi importante pour une reprise qu'elle l'est aujourd'hui », commente l'économiste Sal Guatieri, de la Banque de Montréal.

Pour croire réellement à la reprise, Sal Guatieri estime qu'il faudra observer au moins quatre autres facteurs: une hausse des achats de biens et services non essentiels qui confirment que les consommateurs profitent à nouveau de la vie, une diminution de la dépendance aux crédits d'impôt dans le marché immobilier, une hausse des investissements par les entreprises et une augmentation des prêts accordés par les banques.

Des réponses seront fournies dans les prochains jours avec, entre autres, la mise à jour du marché américain de l'emploi vendredi matin. Du côté boursier, les marchés absorberont encore beaucoup de résultats financiers dans les prochains jours, dont ceux de BCE, Saputo, Suncor, Exxon Mobil, Pfizer et Cisco.

# Le TSX glisse avec le huard et le pétrole

LA PRESSE CANADIENNE  
REVUE  
BOURSIÈRE

TORONTO — La Bourse de Toronto a plongé, hier, malgré la publication de données économiques positives qui n'ont pas su rassurer les investisseurs, tandis que les cours des produits de base étaient matraqués par la poussée de la devise américaine.

L'indice composé S&P/TSX a perdu 179,89 points à 11 094,31 points.

Cette perte vient creuser encore davantage la performance mensuelle de la Bourse de Toronto, qui s'avère être la pire depuis février 2009. L'indice de référence du parquet torontois a régressé de 5,5% en janvier.

En dépit de la publication de résultats corporatifs plutôt positifs pour le quatrième trimestre, les marchés ont été inquiétés ces dernières semaines notamment par le plan de réforme financier du président américain Barack Obama pour les banques.

La Bourse de Toronto a aussi été touchée plus particulièrement par les décisions de la Chine visant à limiter les prêts bancaires en haussant le minimum de réserves que les institutions doivent conserver, ce qui a alimenté certains doutes quant à la demande future de ce pays pour la demande de ressources naturelles.

Statistique Canada a en outre indiqué hier matin que le produit intérieur brut canadien avait progressé de 0,4% en novembre, soit davantage que la croissance de 0,3% attendue par les économistes.

Le dollar canadien a perdu 0,27 cent US à 93,52 cents US, tandis que le baril de pétrole brut a abandonné 75 cents US à 72,89\$US à la Bourse des matières premières de New York.

Aux États-Unis, le PIB a affiché une progression annualisée de 5,7% au quatrième trimestre de l'an dernier, alors que les économistes tablaient sur une croissance de 4,5%.

Mais malgré ces solides performances, les investisseurs s'inquiètent des conditions éco-

nomiques à venir cette année et doutent que l'économie américaine puisse soutenir ce rythme de croissance.

« On aurait pu croire que la réponse aurait été meilleure », a observé Serge Pépin, directeur des investissements des particuliers à la Banque de Montréal.

« Ça a été une semaine de reculs et je crois qu'on se dit "Oui, c'est bon, mais il y a toujours des problèmes structurels dans l'économie" », a-t-il poursuivi.

À Toronto, le secteur des métaux de base a joué le plus grand rôle dans le recul d'hier, avec une baisse de 3,5%. Le secteur aurifère a cédé 3,6%, le cours du lingot d'or ayant effacé 60 cents US à 1083\$US la livre à la Bourse des matières premières de New York.

La moyenne Dow Jones des valeurs industrielles a glissé de 53,13 points à 10 067 points, tandis que l'indice composé du NASDAQ a reculé de 31,65 points à 2147,35 points et que l'indice élargi du S&P 500 a perdu 10,66 points à 1073,87 points.

## SUR LE RADAR

Chaque semaine, un financier différent répond à nos questions. Il offre sa lecture des marchés, donne son point de vue sur la Bourse et fait des suggestions d'investissement. Cette semaine, **Denis Durand, associé principal, de Jarislowsky Fraser.**

## Tous les regards braqués sur la Chine

FRANCIS VAILLES

**Q:** À votre avis, quel est l'événement le plus significatif des derniers jours en Bourse?

Le gouvernement chinois a obligé les banques à augmenter leurs réserves de capital. Cette obligation aura pour effet de resserrer le crédit des entreprises et des consommateurs chinois et de freiner la croissance économique. Cela crée de l'incertitude sur les marchés, à un moment où le monde compte sur les pays émergents pour relancer l'économie.

**Q:** Quel indicateur surveillez-vous le plus attentivement en ce moment?

Les dépenses et l'endettement des consommateurs, qui représentent 70% du PIB aux États-Unis.

**Q:** Que feriez-vous avec 10 000\$ à investir?

Compte tenu de l'incertitude, je garderais 20% en comptant et placerais de 15 à 20% en obligations d'entreprises de grande qualité venant à échéance dans trois ou quatre ans. Le reste irait dans des actions de bonnes entreprises canadiennes et américaines qui offrent au moins 3% de dividende, comme les banques et les câblodistributeurs.

**Q:** Quel placement évitez-vous à tout prix?

Les entreprises d'exploration minière, car le prix des métaux risque de se déprécier. Depuis un an, le prix des matières premières a augmenté de 100%, ce qui n'a aucune commune mesure avec la croissance de l'économie (0,4%).

**Q:** Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus présentement?

Le flux d'argent que les consommateurs mettent dans les produits de consommation techno, comme les iPod, les iPhone, les vidéos sur demande, etc. Le titre boursier d'Apple est cher, mais les consommateurs sont là. Quant aux câbles, ils vont profiter de la manne que représentent les films commandés de la maison. Dans un environnement où la croissance économique est faible, les câblodistributeurs croîtront plus vite que l'économie.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

**Denis Durand** travaille depuis plus de 20 ans pour la firme de gestion Jarislowsky Fraser, dont il est associé principal. Fondée en 1955, la firme montréalaise gère des actifs de plus de 40 milliards de dollars en suivant une approche prudente fondée sur la sélection de titres de grande qualité.

## Célébrons dix années à trouver des emplois qui cliquent avec vous.

Workopolis est fière de célébrer ces dix années au cours desquelles vous avez fait de nous votre première ressource en ligne, en matière de transition d'emploi. Et comme Workopolis met plus de candidats en contact avec plus d'employeurs que tout autre site d'emplois au pays\*, nous espérons partager avec vous plusieurs de vos futurs succès professionnels.



\*Northstar Research, sondage des chercheurs d'emplois 2008



## LA PRESSE AFFAIRES GRANDE ENTREVUE



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Mira est devenue une « grosse » business, avec un budget d'exploitation de presque 6 millions de dollars, quelque 80 employés à plein temps, une trentaine de surnuméraires. Pour son fondateur, Éric M St-Pierre, âgé de 63 ans (notre photo), il reste encore un rêve à réaliser : assurer la pérennité de la Fondation Mira.

ÉRIC ST-PIERRE

## LE VISIONNAIRE DE MIRA

MICHEL GIRARD

Is sont les yeux d'un aveugle. Les mains et les pieds d'un paraplégique. La nounou d'un enfant autiste. En plus d'être leur grand confident et leur fierté. Ce sont là quelques-uns des rôles-clés confiés aux chiens Mira. Et ils les accomplissent avec un amour sans borne pour les personnes handicapées dont ils s'occupent. Tel un cadeau du ciel, 2017 chiens ont été gracieusement attribués depuis le jour où Éric St-Pierre a décidé de se lancer dans le dressage de chiens-guides.

Bienvenue au royaume de Mira, à Sainte-Madeleine, P.Q.

Mais pour M. St-Pierre, âgé de 63 ans, il reste encore un rêve à réaliser : assurer la pérennité de la Fondation Mira. Comment son fondateur et PDG entend-il s'y prendre? « En ne laissant aucune dette derrière moi, tout en comptant sur des installations de premier plan et sur une fondation financièrement solide », dit-il.

## Une « grosse » business

Mira est devenue une « grosse » business, avec un budget d'exploitation de presque 6 millions de dollars, quelque 80 employés à plein temps, une trentaine de surnuméraires, des installations modernes (pouponnière, chenil, centre d'hébergement pour les stages de formation, clinique vétérinaire, laboratoire d'entraînement, etc.); 700 chiens dans la rue (c'est-à-dire actifs); un cheptel de 300 chiots, etc. M. St-Pierre apporte une précision : « C'est en effet une grosse patente. Il y a par contre une importante nuance à apporter : au niveau financier, tu ne fais hériter personne, ni même toi, de l'ouvrage qui a été fait. Mais le reste, c'est pareil comme une business. On reçoit maintenant un salaire décent, on a les outils... pour travailler adéquatement, etc. »

« Si Mira est reconnue aujourd'hui à l'échelle internationale, ajoute M. St-Pierre, c'est grâce à la générosité des Québécois qui l'ont toujours soutenue depuis le départ. Mira, ça appartient aux Québécois. »

Depuis sa création en 1981, Mira survit sans aide gouvernementale.

« Au début, c'était la crise économique. On nous disait qu'il n'y avait pas d'argent pour nous. Plus tard, on nous disait : les Québécois vous aiment, vous êtes capable de vous débrouiller tout seul. »

Conséquent, la fondation s'est toujours autofinancée par l'entremise de campagnes de financement réalisées par une armée de bénévoles. Les sources sont multiples : vente d'articles divers à l'effigie de Mira (épinglettes, macarons, porte-clés, chandails, affiches, tapis de souris, peluches); organisation d'événements-bénéfice (souper spaghetti les yeux bandés; course d'autos avec aveugles au volant, etc.); campagnes de dons; etc.

Mira compte également sur l'appui de plusieurs partenaires, dont notamment : Eukanuba (nourriture des chiens); Institut Nazareth et Louis Braille (services aux aveugles); les centres de réadaptation du Québec (services complémentaires en matière d'orientation, mobilité et de chien-guide); la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal; la Fondation Marcelle et Jean Coutu (pour le nouveau centre de recherche et développement axé sur l'aide qu'un chien Mira peut apporter à un enfant autiste...); Publicis Canada et son président, Yves Gougoux; Unifoods.

## Des premières

Il y a de quoi être fier de Mira, dont les « premières » sont légion : première école francophone de dressage de chiens-guides en Amérique; première école de chiens-guides au Canada; inventeur d'une nouvelle race de chiens, le labernois (croisement du labrador avec un bouvier bernois); et la première et seule école au monde de dressage de chiens-guide ou d'assistance destinés à des enfants de 16 ans et moins.

« Si Mira est reconnue aujourd'hui à l'échelle internationale, c'est grâce à la générosité des Québécois qui l'ont toujours soutenue depuis le départ. Mira, ça appartient aux Québécois. »

En outre, si jamais vous croisez un chien Mira au coin d'une rue à New York, Paris, Rio de Janeiro, Mexico, Vancouver, Toronto ou Saint John au Nouveau-Brunswick, n'ayez crainte, vous n'hallucinez pas.

Mira est devenue une sorte de petite multinationale du « pitou d'assistance » pour personnes handicapées. On retrouve des « filiales » en France, aux États-Unis, au Brésil, au Nouveau-Brunswick, etc. Bien que financièrement autonomes, ces filiales étrangères importent des chiens Mira de souche québécoise. Les chiens proviennent



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Malgré les contraintes de sa fonction de président-directeur général de la Fondation Mira, Éric St-Pierre tient absolument à rester entraîneur, sa grande passion.

tous d'ici. Mira leur fournit des chiens qui ont terminé leur entraînement, prêts à remplir leur vocation de chien-guide ou d'assistance. Il s'agit, pour le moment, d'un service d'exportation clés en main!

Anecdote révélatrice. À la fin de l'entrevue, Éric St-Pierre me fait faire le tour des installations de Sainte-Madeleine.

Sitôt que j'entre dans le chenil avec lui et son bras droit, le psycho... physiologue Noël Champagne, la centaine de chiens aboient en chœur... sauf le trio de la cage 15.

Sages comme des images, les trois chiens sont au garde-à-vous. Silence complet. Ils n'ont de yeux que pour Éric. Il ouvre la porte. Les chiens

ne bougent pas. À tour de rôle, lorsque Pinceau (labernois), Ecko (labrador) et Ballie (bouvier bernois) entendent le signal qui leur est destiné, ils sortent de la cage et viennent s'asseoir à côté de lui, attendant le prochain signal. Pleinement concentrés, notre conversation ne les dérange pas une miette. Et au signal donné, chacun des chiens rentre dans la cage, se remet au garde-à-vous... jusqu'à notre départ.

Ce sont les trois chiens entraînés par le grand maître de la place. Malgré les contraintes de sa fonction de président-directeur

général de la Fondation Mira, Éric St-Pierre tient absolument à rester entraîneur, sa grande passion. Voilà pourquoi il s'occupe personnellement d'entraîner à longueur d'année une poignée de chiens à devenir chiens-guide ou chiens d'assistance.

Et en même temps, ça lui permet de montrer les rudiments de l'entraînement aux « petits ». Ah oui! Les « petits », c'est le surnom donné aux jeunes recrues embauchées par Mira pour devenir entraîneurs.

## Une passion

Éric St-Pierre a toujours eu une passion pour les chiens.

Son cheminement? « Pour te dire comment j'aimais les chiens... Moi chez nous, à 7-8 ans, j'entraînais les chiens pour les vaches et les chiens pour les voisins. C'est mon père qui m'a montré le métier. On vivait sur une ferme entourée d'un paquet de chiens. Mon père m'a enseigné le *feeling* de la patience. D'observer ça. Puis de regarder. De prendre son temps. Puis de trouver les meilleurs temps pour être efficaces avec les chiens. »

Arrive l'adolescence. Éric devient chanteur et en 1967 : il est proclamé « révélation de l'année ». Il fait le tour des populations éourdies telles *Jeunesse d'aujourd'hui* et *Lautrec*.

« Plus tard, ma courte carrière de chanteur m'a réellement bien servi. Le milieu artistique m'a toujours soutenu d'une façon extraordinaire. » Après cette époque yéyé? « Il fallait que je gagne ma vie. Évidemment, c'était un petit peu *tough* de me dire : tu as été

révélation... pis vedette. Puis là, tu retournes travailler. Vas-tu être chauffeur de *truck* ou opérateur de *bulldozer*... »

« Comme j'avais bonne réputation d'entraîneur de chiens, les gens m'appelaient. À partir de ça, je suis allé suivre un cours un peu plus poussé. Pas longtemps. Compte tenu de ma facilité avec des chiens qui étaient agressifs, je me suis ramassé à contrats pour des grosses agences de sécurité. J'ai fait du chien de sécurité, en masse. Détection, chien de police... »

« Je gagnais ma vie avec ça. Dans ce temps-là, on travaillait beaucoup. Il y avait des grèves. On était sur les chantiers de construction. Ça brassait durant les années 70... »

## Comment est arrivé Mira?

« À un moment donné, j'étais tanné de faire du chien de garde agressif. J'avais mon voyage de me promener avec des chiens qui viennent les dents pleines de sang parce qu'ils mordent les grillages. Et le hasard a voulu qu'une amie travaillant à l'Institut Nazareth et Louis Braille lui demande d'aider un aveugle qui en arrachait avec son chien-guide américain. »

« Tu ne connais pas ça les chiens-guides, mais tu parles au chien. Essaie donc de lui régler son problème », lui avait-elle demandé.

À partir de cette petite expérience avec le chien-guide américain, Éric St-Pierre a été séduit par l'idée de dresser des chiens-guides pour aveugles.

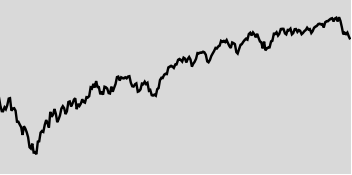
Voilà la bougie d'allumage de Mira.

# LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## LES BOURSES

### ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



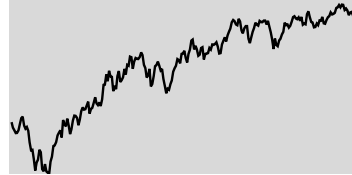
FERMETURE **1 073,87**  
VAR. 1J **-0,98%** | 1 SEM. **-1,64%**  
52 SEM. HAUT **1 150,45** | BAS **666,79**

### DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	65 401,77	-186,04	-0,28
CAC 40 (France)	3 739,46	50,67	1,37
DAX (Allemagne)	5 608,79	68,46	1,24
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 478,51	24,39	0,99
FTSE 100 (Angleterre)	5 188,52	42,78	0,83
Hang Seng (Hong Kong)	20 121,99	-234,38	-1,15
Mexico Bolsa (Mexique)	30 391,61	-419,74	-1,36
NITSE MIB (Italie)	21 896,29	293,16	1,36
NIKKEI 225 (Japon)	10 198,04	-216,25	-2,22
S&P/ASX 200 (Australie)	4 569,60	-103,70	-2,28
Shanghai (Chine)	2 989,29	-4,85	-0,16
Swiss Market (Suisse)	6 440,72	-1,69	-0,03

### CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE **11 094,31**  
VAR. 1J **-1,60%** | 1 SEM. **-2,20%**  
52 SEM. HAUT **12 070,20** | BAS **7 479,96**

### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ISHARES CDN S&P (XIU)	11 212 789	16,34	-1,45
BOMBARDIER/B (BBD.B)	7 193 805	5,04	-1,95
YAMANA GOLD (YRI)	5 409 950	10,77	-2,09
SUNCOR ENERGY (SU)	5 137 110	33,76	-1,72
BARRICK GOLD (ABX)	4 780 134	37,12	-3,13
HORIZONS BETAP (HGU)	4 584 066	9,77	-2,22
HORIZONS BETAP (HOU)	4 347 592	7,68	-2,91
TECK RES./B (TCK.B)	4 271 923	35,01	-5,46
MANULIFE FINAN (MFC)	3 983 979	19,54	-1,81
LUNDIN MINING (LUM)	3 915 497	4,19	-3,01
EQUINOX MINERA (EQM)	3 915 264	3,47	-5,96
YELLOW PAGES (YLO.U)	3 863 043	5,25	1,55
BANKERS PETRO. (BNK)	3 784 075	5,97	-5,54
CENOVUS ENER. (CVE)	3 544 402	24,71	-1,67
GOLDCORP (G)	3 539 815	36,24	-4,36
HORIZONS BETAP/ (HNU)	3 483 534	9,69	-1,92

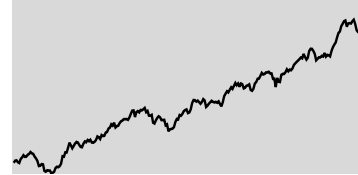
### TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
INTERTAPE POLY (ITP)	207 224	3,52	21,80
GREY HORSE (GHC)	36 395	7,30	17,93
EXCO TECHNO. (XTC)	13 894	2,75	10,00
THE RATECHNOLOGI (TH)	249 008	4,64	7,41
INVESCOR REST. (URG)	14 035	3,64	7,38

### TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
POLLARD BANK (PBLU)	154 129	3,67	-15,05
PWRSHS DB GOLD (DGL)	1 000	14,01	-9,61
SOUTHGLOBI ENER (SGO)	950 974	15,85	-8,75
BANKERS PET. (BNK.WA)	14 300	3,75	-8,54
MINERALS (MFL.W)	8 700	5,00	-8,26

### TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE **1 492,15**  
VAR. 1J **-0,64%** | 1 SEM. **-3,71%**  
52 SEM. HAUT **1 628,72** | BAS **809,03**

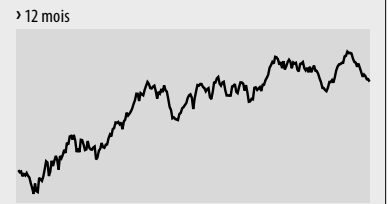
### PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
NEXSTAR ENER (NXE.A)	9 812 780	0,41	-1,22
CHALICE DIAMON (COD)	6 173 000	0,04	0,00
GOLD WHEATON G (GLW)	6 123 700	0,31	0,00
KIVALLIQ ENER (KIV)	4 705 465	0,30	57,90
CHANNEL RES. (CHU)	4 064 900	0,09	20,00
EXPLOR RES. (EXS)	4 050 141	1,20	30,44
FIRST GOLD (EFG)	3 869 417	0,55	-5,17
APPLETON EXP. (AEX)	3 686 800	0,29	11,77
RESULT ENERGY (RTE)	3 362 106	0,40	0,00
ALDRSHOT RES. (ALZ)	3 267 000	0,04	40,00

**CONSULTEZ** les cotes boursières en tout temps sur [lapresseaffaires.com](http://lapresseaffaires.com)

## PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



72,89 \$US

Variation 1 JOUR **-0,75 \$US**

Variation 1 SEM. **-2,21%**

Variation 1 AN **+75,89%**

## FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	17,52	-0,25	-1,41	26,96
S&P/TSX 60 (XIU)	16,34	-0,24	-1,45	22,67
S&P/TSX fin. (XFN)	21,09	-0,21	-0,99	41,45
S&P/TSX éner. (XEG)	17,49	-0,20	-1,13	33,51
S&P/TSX or (XGO)	18,70	-0,65	-3,36	-4,10
Oblig. c. terme (XSB)	29,34	-0,01	-0,03	1,77
Oblig. l. terme (XBB)	29,76	0,04	0,13	3,41
S&P 500 (XSP)	12,42	-0,13	-1,04	24,32

## CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.	
<b>TECHNOLOGIES</b>	<b>249,65 pts</b>	<b>-1,91</b>		<b>2,43</b>				
▼ Research in Motion (RIM)	67,47	-1,36	25 859	3,24	95,00	45,56	0,00	
Open Text (OTC)	42,13	-0,32	1 194	-0,85	44,60	35,00	0,00	
Exfo (EXF)	5,42	-0,03	465	-3,39	6,26	3,09	0,00	
▼ CGI (GIB.A)	14,09	-0,39	2,69	-4,47	15,21	8,64	0,00	
<b>TÉLÉCOMS</b>	<b>707,81 pts</b>	<b>-0,98</b>		<b>0,53</b>				
Rogers (RCI.B)	33,36	-0,26	24 587	3,12	36,25	25,40	1,16	
Telus (T)	33,13	-0,31	5 632	0,15	36,50	29,12	1,90	
▼ BCE (BCE)	27,47	-0,31	17 960	-0,07	29,23	22,94	1,74	
<b>FINANCE</b>	<b>1 492,00 pts</b>	<b>-1,13</b>		<b>-0,03</b>				
▲ Power Corporation (POW)	28,06	0,43	1,56	3,05	31,08	14,70	1,16	
Banque TD (TD)	63,00	-0,30	-0,47	28 541	2,02	70,00	32,37	2,44
▲ Financière Power (PWF)	30,16	0,32	1,07	3 984	1,79	31,99	14,66	1,40
▲ Great-West (GWO)	25,89	0,27	1,05	3 883	1,01	27,46	11,21	1,23
Intact Financial (IFC)	<b>37,76</b>	<b>-0,37</b>	<b>0,97</b>	<b>2 868</b>	<b>0,88</b>	<b>38,57</b>	<b>26,17</b>	<b>1,28</b>
▼ Banque Scotia (BNS)	44,83	-0,86	-1,88	22 187	0,52	49,93	23,99	1,96
▼ Banque CIBC (CM)	63,90	-0,70	-1,08	12 799	0,27	71,48	36,51	3,48
▼ Banque Nationale (NA)	56,51	-0,86	-1,50	5 705	-0,23	64,70	30,40	2,48
▼ Banque de Montréal (BMO)	52,00	-0,85	-1,61	16 830	-0,34	56,24	24,05	2,80
▼ Financière Manuvie (MFC)	19,54	-0,36	-1,81	39 840	-0,71	26,50	9,02	0,52
▼ Banque Royale (RY)	52,28	-1,20	-2,24	34 233	-1,73	58,66	25,52	2,00
IGM Financial (IGM)	41,72	-0,38	-0,90	2 202	-1,37	45,43	24,20	2,05
▼ Riocan Reit (RELU)	19,09	-0,23	-1,19	4 592	-1,39	20,07	11,23	1,38
▲ Ind. Alliance (IAG)	32,06	0,48	1,52	1 323	-1,48	33,73	13,75	0,98
Sun Life (SLF)	31,23	-0,06	-0,19	11 757	-1,51	38,50	14,97	1,44
Brookfield Asset (BAM.A)	21,55	-0,05	-0,23	15 822	-3,32	25,95	14,48	0,52
Banque Laurentienne (LB)	38,03	-0,35	-0,91	1 028	-4,30	44,00	23,90	1,44
<b>CONSOMMATION AUTRE</b>	<b>895,57 pts</b>	<b>0,16</b>		<b>-0,21</b>				
Thomson Reuters (TRI)	35,71	0,34	0,96	9 947	6,28	38,88	28,19	1,11
Cogeco Câble (CCA)	39,76	0,36	0,91	1 448	3,27	40,00	26,40	0,56
Quebecor (QBR.B)	28,67	-0,10	-0,35	614	0,60	29,74	14,81	0,20
Gildan (GIL)	22,93	-0,04	-0,17	4 708	-0,30	26,61	7,35	0,00
▲ Pages Jaunes (YLO.U)	5,25	0,08	1,55	38 630	-1,69	6,69	4,68	0,80
Shaw (SJR.B)	19,90	-0,06	-0,30	7 543	-1,97	22,02	17,37	0,88
Magna (MG.A)	58,82	0,40	0,68	4 189	-2,02	63,31	25,44	0,00
Reitmans (RET.A)	16,14	0,13	0,81	660	-2,24	17,63	8,96	0,72
▼ TVA (TVA.B)	13,54	-0,36	-2,59	10	-3,29	14,75	5,66	0,20
Uni-Select (UNS)	29,32	-0,03	-0,10	34	-3,30	31,21	20,45	0,47
Dorel (DII.B)	30,52	-0,13	-0,42	1 769	-3,57	35,00	15,00	0,50
▼ Astral Media (ACM.A)	33,91	-0,60	-1,74	1 474	-4,15	35,90	22,72	0,50
Le Château (CTU.A)	13,82	0,00	0,00	21	-4,82	14,52	6,60	0,70
▼ Canadian Tire-A (CTC.A)	53,48	-0,54	-1,00	1 822	-4,94	60,75	38,12	0,84
▲ BMTC (GBT.A)	31,25	1,00	3,31	1	-5,30	34,95	18,00	0,40
▼ Rona (RON)	15,61	-0,48	-2,98	1 765	-5,74	16,79	10,16	0,00
<b>CONSOMMATION COURANTE</b>	<b>1 502,31 pts</b>	<b>-0,74</b>		<b>-1,01</b>				
▼ Couche-Tard (ATD.B)	20,14	-0,22	-1,08	2 506	1,70	22,24	11,86	0,14
Lassonde (LAS.A)	54,00	-0,25	-0,46	8	0,90	58,75	32,50	1,08
Jean Coutu (PIC.A)	9,64	0,00	0,00	2 487	0,00	10,94	7,16	0,18
▼ Saputo (SAP)	28,55	-0,37	-1,28	3 417	-0,04	31,10	18,38	0,58
▼ Metro (MRU.A)	39,07	-0,71	-1,78	2 622	-0,41	40,20	33,02	0,68
Weston (George) (WN)	68,90	-0,10	-0,14	1 589	-0,66	71,31	52,75	1,44
Shoppers Drug Mart (SC)	42,55	-0,33	-0,77	8 948	-1,05	50,00	41,40	0,86
Molson (TPX.B)	45,22	-0,38	-0,83	11	-1,20	54,39	40,25	0,96
Loblaw (L)	35,09	-0,08	-0,23	3 635	-1,90	36,90	28,83	0,84
<b>SANTÉ</b>	<b>317,96 pts</b>	<b>0,59</b>		<b>-1,79</b>				
Atrium (ATB)	16,05	0,15	0,94	414	2,16	16,89	11,45	0,00
▲ Biovail (BVF)	15,60	0,33	2,16	3 680	0,84	16,59	10,90	0,36
▼ MDS (MDS)	7,91	-0,08	-1,00	2 203	-4,70	9,99	4,96	0,00
▲ Theratechnologies (TH)	4,64	0,32	7,41	2 490	-8,48	5,50	1,18	0,00
<b>ÉNERGIE</b>	<b>2 676,08 pts</b>	<b>-1,17</b>		<b>-2,40</b>				
Nexen (NXY)	23,41	0,20	0,86	18 844	4,14	28,54	14,86	0,20
Enbridge (ENB)	46,41	-0,33	-0,71	6 678	-0,51	49,00	35,20	1,70
▼ Arc Energy (AET.U)	19,80	-0,35	-1,74	8 747	-0,75	22,10	11,41	1,20
▼ Imperial Oil (IMO)	38,44	-0,50	-1,28	8 582	-1,64	49,11	35,95	0,40
▼ Talisman Energy (TLM)	17,69	-0,47	-2,59	28 159	-1,67	20,86	9,92	0,23
Canadian Oil Sands (COS.U)	27,74	-0,25	-0,89	21 194	-2,08	34,89	16,65	1,40
▼ Can Natural Res. (CNO)	68,25	-0,81	-1,1					

## LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

## DENRÉES

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	4,74	-2,67	-17,99
Cacao (\$US/livre)	1,44	-2,33	13,67
Café (\$US/livre)	1,32	-0,94	8,40
Mais (\$US/boisseau)	3,57	-1,45	-6,61
Soya (\$US/boisseau)	9,14	-1,91	-5,82
Sucre (\$US/livre)	0,30	3,10	137,49

## ÉNERGIE

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	1,90	-0,75	54,61
Gaz naturel (\$US/gigagoule)	5,12	-0,35	11,89
Mazout (\$US/gallon)	1,90	-0,84	33,23

Source: New York Mercantile Exchange (NYMEX)

## MÉTAUX

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	0,94	-3,03	57,49
Argent (\$US/once)	16,19	-0,14	33,31
Cuivre (\$US/livre)	3,11	-2,67	119,29
Étain (\$US/livre)	7,73	-3,43	56,38
Nickel (\$US/livre)	8,50	3,20	70,51
Palladium (\$US/once)	417,75	1,06	118,83
Platine (\$US/once)	1 502,30	0,56	54,10
Plomb (\$US/livre)	0,93	-1,65	79,48
Zinc (\$US/livre)	0,96	-1,55	96,85

Source: London Metal Exchange

## LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
<b>LE GOUVERNEMENT DU CANADA</b>				
Canada	9,50	01-06-10	103,07	0,11 -0,02
Canada	9,00	01-03-11	108,77	0,78 -0,02
Canada	6,00	01-06-11	106,84	0,80 -0,02
Canada	10,25	15-03-14	131,22	2,25 -0,10
Canada	9,75	01-06-21	157,51	3,54 -0,28
Canada	8,00	01-06-23	143,94	3,77 -0,17
Canada	8,00	01-06-27	150,26	3,96 -0,18
Canada	5,75	01-06-29	123,54	3,99 -0,15

## LES PROVINCES

Hydro Québec	11,00	15-08-20	157,43	4,19 -0,25
Manitoba	7,75	22-12-25	134,31	4,66 -0,14
New Brunswick	6,00	27-12-17	115,95	3,65 -0,17
Newfoundland	6,15	17-04-28	116,73	4,76 -0,13
Nova Scotia	6,60	01-06-27	121,61	4,75 -0,13
Ontario	6,25	25-08-28	118,02	4,77 -0,13
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	116,26	2,10 0,15
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	141,73	4,65 0,26
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	140,24	4,70 -0,14
P E I	8,50	27-10-15	127,89	3,13 -0,15
Québec	6,00	01-10-29	115,40	4,78 -0,12

## LES CORPORATIONS

Bell Canada	7,00	24-09-27	109,62	6,10 -0,09
Bombardier	7,35	22-12-26	95,00	7,89 0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	109,35	5,29 -0,13
Gtaa	6,45	03-12-27	110,66	5,50 -0,09
Investors Gr	6,65	13-12-27	105,37	6,14 -0,11
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	111,65	5,70 -0,12

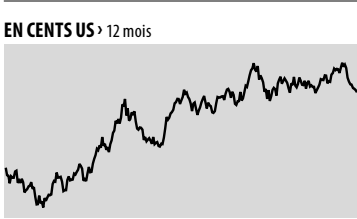
## TAUX D'INTÉRÊT

	FERMETURE	RENDEMENT SEM.	ANNÉE
<b>CANADA</b>			
Taux d'escompte	0,50	0,00	-0,75
Taux préférentiel	2,25	0,00	-0,75
Fonds à un jour	0,25	0,00	-0,75
Bons du Trésor (3 mois)	0,16	0,00	-0,67
Obligations (2 ans)	1,18	0,01	-0,21
Obligations (10 ans)	3,35	-0,02	0,28
<b>ÉTATS-UNIS</b>			
Taux d'escompte	0,50	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,07	0,03	-0,15
Obligations (2 ans)	0,81	0,02	-0,14
Obligations (10 ans)	3,58	-0,02	0,72

## OR

New York			
<b>1 083,00 \$US</b>			
Variation 1 JOUR	-0,60 \$US		
Variation 1 SEM.	-0,61 \$US		
Variation 1 AN	+19,66 \$US		

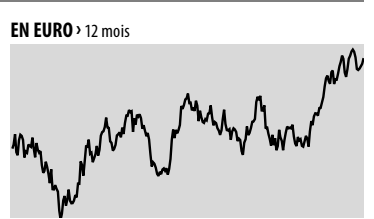
## DOLLAR CANADIEN



93,52 ¢US

VARIATION -0,27 ¢

SOMME REQUISE POUR ACHETER Un dollar US 106,93 ¢



0,6742 €

VARIATION +0,0029 €

SOMME REQUISE POUR ACHETER Un euro 1,4832 \$

## LES DEVICES DANS LE MONDE

Afrique du Sud	1 \$ vaut 7,13 rands	Japon	1 \$ vaut 84,40 yens
Australie	1 \$ vaut 1,06 dollar	Liban	1 \$ vaut 1 527,57 livres
Brésil	1 \$ vaut 1,76 real	Mexique	1 \$ vaut 12,24 pesos
Chine	1 \$ vaut 6,38 renminbis	Norvège	1 \$ vaut 5,54 couronnes
Grande-Bretagne	1 \$ vaut 0,58 livre	Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut 1,33 dollar
Hong-Kong	1 \$ vaut 7,26 dollars	Russie	1 \$ vaut 28,39 roubles
Inde	1 \$ vaut 43,10 roupies	Suède	1 \$ vaut 6,91 couronnes
Israël	1 \$ vaut 3,49 n.shekels	Suisse	1 \$ vaut 0,99 franc

## RÉSULTATS

## Bell Helicopter et Pratt &amp; Whitney Canada piquent du nez

MARIE TISON

Bell Helicopter Textron Canada et Pratt & Whitney Canada n'ont cessé de perdre de l'altitude en 2009.

Au quatrième trimestre, les livraisons de Bell Helicopter Textron Canada ont diminué de 23 % alors que celles de Pratt & Whitney Canada (P&WC) ont chuté de plus de 33 %.

« Ça a été très difficile, a commenté la porte-parole de Bell Helicopter Textron Canada, Cynthia Garneau. Il a fallu rajuster la cadence de fabrication tout au long de l'année, en fonction des commandes. »

La société mère de Bell Helicopter, Textron, et celle de P&WC, United Technologies Corporation (UTC), ont dévoilé leurs résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice financier cette semaine. Il n'est pas aisé d'avoir une idée claire de la situation au sein des filiales canadiennes.

Les résultats de Bell Helicopter Textron Canada, qui se spécialise dans les appareils commerciaux, sont intégrés dans ceux de Bell Helicopter, qui fabrique des appareils militaires. Quant aux résultats de P&WC, un fabricant de petits moteurs, ils sont intégrés dans ceux de Pratt & Whitney, qui fabrique de gros moteurs pour l'aviation civile et des moteurs pour l'aviation militaire.

Les détails fournis par les deux multinationales au sujet des livraisons fournissent cependant de solides indices.

## Chute des livraisons chez P&amp;WC

UTC a ainsi fait savoir que P&WC avait livré 699 moteurs au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 1050 au trimestre de l'exercice précédent. P&WC avait pourtant démarré 2009 du bon pied avec une augmentation de 10 % de ses livraisons au premier trimestre. Sa perfor-



PHOTO FOURNIE PAR BELL HELICOPTER

Bell Helicopter Textron Canada a livré 50 appareils au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 65 au même trimestre de l'exercice 2008. Pour l'ensemble de l'année 2009, on parle de 153 hélicoptères, comparativement à 167 en 2008. La déconfiture s'est reflétée sur le nombre d'employés. En un an, les effectifs ont dégringolé de 2200 employés à 1630.

mance n'a cependant pas cessé de se détériorer au cours de l'année. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, P&WC a livré 3144 moteurs, comparativement à 4000 pour 2008.

UTC a également noté que l'appréciation du dollar canadien avait eu un impact négatif sur la marge de P&WC. La filiale a dû annoncer plus de 1400 mises à pied en 2009, dont plus de 850 au Québec.

Cette mauvaise performance a évidemment eu des conséquences sur les résultats de l'ensemble de Pratt & Whitney: les revenus et les profits ont diminué de 9 % en 2009.

La situation aurait été plus dramatique si le secteur militaire n'avait pas connu une bonne année.

## Légère baisse chez Bell Helicopter

De son côté, Bell Helicopter Textron Canada a livré 50 appareils au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 65 au même trimestre de l'exercice 2008. Pour l'ensemble de l'année 2009, on parle de 153 hélicoptères, comparativement à 167 en 2008.

Bell Helicopter était pourtant confiante au début de 2009. Elle avait prévu livrer

environ 180 appareils commerciaux pendant l'année. Il y a donc une différence de 15 % entre les prévisions et la réalité.

La déconfiture s'est reflétée sur le nombre d'employés. En un an, les effectifs ont dégringolé de 2200 employés à 1630.

Il est difficile de comparer la performance de Bell Helicopter à celle de son principal concurrent dans le domaine des hélicoptères civils, Eurocopter. Cette filiale du géant européen EADS ne fait pas la distinction entre appareils civils et militaires

dans son bilan de fin d'année. Eurocopter a simplement indiqué qu'elle avait livré 558 appareils en 2009, soit pratiquement le même nombre qu'en 2008. Elle a toutefois fait savoir que les commandes d'hélicoptères civils avaient diminué en 2009 et qu'une reprise complète de ce marché en 2010 n'était pas garantie.

De son côté, Sikorsky, filiale d'UTC, a fait savoir que les livraisons avaient augmenté du côté militaire et diminué du côté civil en 2009. Sikorsky n'a livré que 58 hélicoptères civils en 2009, comparativement à 78 l'année précédente.

## CELLULAIRE

## Le marché s'améliorera avec la fin de la récession

LA PRESSE CANADIENNE

Le marché mondial de la téléphonie cellulaire s'améliorera cette année, prédit la firme IDC, le regain de vie affiché au quatrième trimestre témoignant d'une relance après cinq trimestres consécutifs de recul.

IDC révèle que les livraisons de téléphones cellulaires ont augmenté de 11,3 % au dernier trimestre, avec quelque 325 millions d'appareils expédiés contre 292 millions au même moment un an plus tôt.

Selon IDC, la relance de l'économie et une demande

latente contribueront à une hausse de la demande pour des appareils intelligents comme le BlackBerry et le iPhone.

Au Canada, IDC estime que le nouveau réseau sans fil mis en place par Bell et Telus l'automne dernier a déjà stimulé la demande pour les téléphones intelligents, surtout le iPhone.

De nouvelles entreprises pourraient aussi générer une nouvelle concurrence sur le marché canadien de la téléphonie sans fil, actuellement dominé par Rogers, Bell et Telus.

## PORT DE MONTRÉAL

## La crise provoque un ralentissement

LA PRESSE CANADIENNE

Le Port de Montréal, tous trafics confondus, a subi une baisse de son volume manutentionné de 12 % l'an dernier par rapport à 2008, pour atteindre 24,5 millions de tonnes, selon les chiffres publiés hier par l'Administration portuaire de Montréal.

Le volume de marchandises conteneurisées a, pour sa part, enregistré une décroissance de 15,4 % pour totaliser près de 11,3 millions de tonnes. En nombre de conteneurs EVP (équivalent 20 pieds) pleins et vides, la

baisse a atteint 15,3 % pour totaliser un peu plus de 1,2 million de EVP.

Le volume de marchandises en vrac a connu un recul de 8,7 % pour atteindre un peu plus de 13 millions de tonnes.

À travers ses baisses d'ensemble, le Port de Montréal a enregistré des gains pour certains de ses trafics en 2009.

Ainsi, le trafic de conteneurs avec la Méditerranée a connu une croissance de 5,5 % en nombre de conteneurs EVP pleins. Le trafic maritime céréalier a également enregistré une

hausse, soit de 14,7 % par rapport à l'année précédente. L'achalandage global du terminal céréalier (bateaux, trains et camions) en 2009 a totalisé 2,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 4,4 %. Aussi, les volumes de produits pétroliers sont restés sensiblement les mêmes avec une augmentation de 0,4 %.

L'Administration portuaire de Montréal a indiqué que la diversification des marchés du port a limité l'impact de la crise économique mondiale sur les résultats de 2009 et met celui-ci en bonne position pour bénéficier de la reprise.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

## Avis d'intérêt

## Corporation d'hébergement du Québec

## TERRAINS DISPONIBLES À LA VENTE SUR LE TERRITOIRE DES VILLES DE DELSON, SAINT-CONSTANT OU SAINTE-CATHERINE

La Corporation d'hébergement du Québec (« Corporation ») invite tout propriétaire intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'un terrain vacant ou comprenant un bâtiment libre de toute occupation et pouvant être démolé, qu'il s'agisse d'un seul terrain ou d'un assemblage de plusieurs terrains adjacents (« Terrain »), disponible à la vente et répondant aux critères suivants :

- A) Superficie : Le Terrain doit contenir une superficie minimale de 9 000 mètres carrés.  
 B) Périmètre : Le Terrain doit être localisé à l'intérieur des limites des villes de Delsion, Saint-Constant ou Sainte-Catherine.  
 C) Description : Le Terrain doit être desservi par les services municipaux d'aqueduc et d'égout. Les terrains localisés à l'intérieur d'un parc industriel ne sont pas visés.  
 D) Date d'occupation : Le Terrain doit être disponible à la vente et libre de toute occupation pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010.  
 E) Pour information : Julie Maltais  
 418 646-8000 poste 31

Les personnes intéressées pourront obtenir gratuitement le formulaire de renseignements à compléter à l'adresse électronique suivante :

[www.chq.gouv.qc.ca](http://www.chq.gouv.qc.ca) – dans la rubrique « Actualités »

Tous les formulaires de renseignements doivent être accompagnés du titre de propriété et d'un plan identifiant précisément le Terrain (dimensions et configuration exactes avec identification du numéro de lot) et doivent être remis AVANT 16 H 00, heure locale du lieu de la remise, le jeudi 11 février 2010 à la Corporation d'hébergement du Québec, à l'attention de Madame Julie Maltais, à l'adresse suivante :

2535, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
 Québec (Québec) G1V 4M3

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.

La présente demande de renseignements ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité de terrains à vendre. Les proposants doivent démontrer que les terrains disponibles à la vente rencontrent ou rencontreront les critères mentionnés ci-dessus. La Corporation ne sera pas tenue de demander des soumissions ni d'acquiescer un des terrains. Pour ce besoin éventuel en matière de terrain ou pour tout autre besoin semblable, la Corporation se réserve le droit de lancer une invitation à soumissionner, conformément à l'information qu'elle reçoit à la suite de cette annonce ou conformément à toute autre information qui pourrait lui être présentée avant la date limite de réception des renseignements. Elle se réserve également le droit de lancer un appel d'offres.

Québec

## Avis d'intérêt

## Corporation d'hébergement du Québec

## TERRAINS DISPONIBLES À LA VENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAVAL

La Corporation d'hébergement du Québec (« Corporation ») invite tout propriétaire intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'un terrain vacant ou comprenant un bâtiment libre de toute occupation et pouvant être démolé, qu'il s'agisse d'un seul terrain ou d'un assemblage de plusieurs terrains adjacents (« Terrain »), disponible à la vente et répondant aux critères suivants :

- A) Superficie : Le Terrain doit contenir une superficie minimale de 9 000 mètres carrés.  
 B) Périmètre : Le Terrain doit être localisé à l'intérieur des limites de la ville de Laval.  
 C) Description : Le Terrain doit être desservi par les services municipaux d'aqueduc et d'égout. Les terrains localisés à l'intérieur d'un parc industriel ne sont pas visés.  
 D) Date d'occupation : Le Terrain doit être disponible à la vente et libre de toute occupation pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010.  
 E) Pour information : Julie Maltais  
 418 646-8000 poste 314

Les personnes intéressées pourront obtenir gratuitement le formulaire de renseignements à compléter à l'adresse électronique suivante :

[www.chq.gouv.qc.ca](http://www.chq.gouv.qc.ca) – dans la rubrique « Actualités »

Tous les formulaires de renseignements doivent être accompagnés du titre de propriété et d'un plan identifiant précisément le Terrain (dimensions et configuration exactes avec identification du numéro de lot) et doivent être remis AVANT 16 H 00, heure locale du lieu de la remise, le jeudi 11 février 2010 à la Corporation d'hébergement du Québec, à l'attention de Madame Julie Maltais, à l'adresse suivante :

2535, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
 Québec (Québec) G1V 4M3

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.

La présente demande de renseignements ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité de terrains à vendre. Les proposants doivent démontrer que les terrains disponibles à la vente rencontrent ou rencontreront les critères mentionnés ci-dessus. La Corporation ne sera pas tenue de demander des soumissions ni d'acquiescer un des terrains. Pour ce besoin éventuel en matière de terrain ou pour tout autre besoin semblable, la Corporation se réserve le droit de lancer une invitation à soumissionner, conformément à l'information qu'elle reçoit à la suite de cette annonce ou conformément à toute autre information qui pourrait lui être présentée avant la date limite de réception des renseignements. Elle se réserve également le droit de lancer un appel d'offres.

Québec

## Avis public

## Ministère des Transports du Québec

## PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE 147 À COMPTON

Le projet de réfection de la route 147 vise à solutionner un problème de sécurité routière et de fluidité de la circulation sur un tronçon de 2,14 km de longueur au sud de la municipalité de Compton.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet du 19 janvier 2010 au 5 mars 2010. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

**Bibliothèque de Compton**  
 29, chemin de Hatley, suite 202  
 Compton (Québec) J0B 1L0  
 Tél. : 819 835-0404

**Heures d'ouverture :**  
 Mardi et jeudi : 16 h 30 – 19 h  
 Mercredi : 16 h 30 – 19 h 30

**Accès internet gratuit**

**Municipalité de Compton**  
 3, chemin de Hatley  
 Compton (Québec) J0B 1L0  
 Tél. : 819 835-5584  
 ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

**Heures d'ouverture :**  
 Lundi au vendredi : 9 h – 16 h

**Université du Québec à Montréal (UQAM)**  
 Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin  
 Section des publications gouvernementales  
 1255, rue Saint-Denis, local A-M100,  
 Montréal (Québec) H2X 3R9  
 Tél. : 514-987-4392

**Heures d'ouverture :**  
 Lundi au vendredi : 8 h 30 – 22 h  
 Samedi : 11 h – 17 h  
 Dimanche : 11 h – 17 h

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**  
 Édifice Lomer-Gouin  
 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
 Québec (Québec) G1R 6A6

**Heures d'ouverture :**  
 Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h  
 13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418-643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 de même que sur le site Web [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

## SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information :

Le jeudi 11 février 2010 à compter de 19 h 30  
 Centre communautaire de Compton  
 29, chemin de Hatley  
 Compton

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet; cette demande doit être faite au plus tard le 5 mars 2010 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le 19 janvier 2010

Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981 c. Q 2, r.9).

Québec

## Raymond Chabot inc.

## DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND CHABOT INC., syndic de l'actif de

## MANUFACTURE DE LAMBTON LTÉE

requiert, à l'égard des biens ci-après décrits, des offres d'achat ou des offres de les vendre pour le compte de l'actif (« les soumissions »).

## Description des biens

**LOT 1 Immeuble** Évaluation municipale : 2 204 900 \$

■ Usine de production dans le secteur de la fabrication de produits de bois dur (marches d'escalier, rampes, etc.) située au 199, 5<sup>e</sup> Avenue à Lambton, dont la superficie approximative est de 60 000 pi<sup>2</sup> et comprenant un séchoir à bois

**LOT 2 Immeuble** Évaluation municipale : 330 700 \$

■ Usine de production dans le secteur de la fabrication de produits de bois dur (marches d'escalier, rampes, etc.) située au 145, Route 108 à Saint-Romain, dont la superficie approximative est de 16 900 pi<sup>2</sup>

**LOT 3 Machinerie et équipement (Lambton)** Valeur marchande : 1 416 830 \$

■ Équipements de production situés à l'usine de Lambton, comprenant notamment : scies à panneaux, planeur calibre, système d'optimisation avec scie multiple, déligneuse multiple avec scie mobile, ébouteuse, dépolisseurs, défonceuses, délignieuses, serre rotative, planeurs, etc.

**LOT 4 Machinerie et équipement (St-Romain)** Valeur marchande : 84 300 \$

■ Équipements de production situés à l'usine de Saint-Romain comprenant notamment : serre rotative, botteurs, déligneuse, etc.

**LOT 5 Matériel roulant** Valeur marchande : 103 700 \$

a) Lambton  
 ■ Lot de matériel roulant comprenant notamment : chariots élévateurs, camionnette Sierra 1994, fourgonnette Pontiac 1997, remorques, chariots élévateurs, etc.

b) St-Romain  
 ■ Lot de matériel roulant comprenant notamment : chariots élévateurs, chargeurs, etc.

**LOT 6 Mobilier de bureau et matériel informatique** Valeur marchande : 19 550 \$

**LOT 7 Pont roulant** Valeur marchande : 30 000 \$

■ "Demag" 120' x 60', capacité de 7,5 tonnes

**LOT 8 Marchandises** Valeur aux livres : 78 500 \$

a) Matières premières  
 ■ Essences de bois assorties (bouleau, chêne, merisier, érable, etc.)

b) Travaux en cours Valeur aux livres : 161 790 \$

c) Produits finis Valeur aux livres : 485 000 \$

■ Ensemble comprenant des composantes tels que marches, contremarches, nez de palier, fausses rampes, poteaux, etc.

**LOT 9 Matériel roulant** Valeur marchande : 30 000 \$

■ Camion international 2005, modèle 9400 2HSCNAPR15C008723

**LOT 10 Immeuble** Évaluation municipale : 404 200 \$

■ Chalet et terre à bois de 167 hectares situés au 7<sup>e</sup> Rang à Lambton

**LOT 11 Immeuble** Évaluation municipale : 44 300 \$

■ Terre à bois de 20 hectares située sur le chemin Carrier à Lambton

Les offres doivent prévoir une répartition par lot.

1. Les biens pourront être examinés le 2 février 2010 de 10 h 00 à 14 h 00, au 199, 5<sup>e</sup> Avenue à Lambton et sur rendez-vous au 145, Route 108 à Saint-Romain.

2. Les offres doivent être accompagnées :

i) D'un dépôt constitué du produit d'un chèque certifié payable à l'ordre du syndic, d'un montant représentant pas moins de 15 % du montant offert pour les biens meubles et pas moins de 5 % du montant offert pour les immeubles (le « Dépôt ») (ou tout autre montant fixé par le syndic);  
 ii) Du document intitulé « Modalités et conditions de vente » signé par l'offrant.

3. Le syndic se réserve le droit de renoncer au respect de l'une ou plusieurs des conditions énoncées à la demande de soumissions ou au document intitulé « Modalités et conditions de vente ».

4. Le syndic n'est pas tenu d'accepter la plus élevée ni quelconque soumission que ce soit, se réservant le droit de disposer des biens de toute autre manière prévue à la Loi.

5. Les soumissions doivent être reçues au bureau du syndic avant le 10 février 2010, à 11 h 00, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en l'absence des soumissionnaires.

6. Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit, le mot « soumission » de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées.

7. Pour obtenir des informations additionnelles, communiquer avec Geneviève Pagé, CA, CIRP au (514) 954-4662.

Fait à Montréal, le 26 janvier 2010.

RAYMOND CHABOT INC.  
 Syndic

Jean Gagnon, CA, CIRP, Responsable de l'actif

Société affiliée de Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.

Tour de la Banque Nationale  
 600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000  
 Montréal (Québec) H3B 4L8  
 Tél. : (514) 879-1385 • Téléc. : (514) 878-2100  
[www.raymondchabot.com](http://www.raymondchabot.com)

## Avis d'intérêt

## Corporation d'hébergement du Québec

## TERRAINS DISPONIBLES À LA VENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La Corporation d'hébergement du Québec (« Corporation ») invite tout propriétaire intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'un terrain vacant ou comprenant un bâtiment libre de toute occupation et pouvant être démolé, qu'il s'agisse d'un seul terrain ou d'un assemblage de plusieurs terrains adjacents (« Terrain »), disponible à la vente et répondant aux critères suivants :

- A) Superficie : Le Terrain doit contenir une superficie minimale de 9 000 mètres carrés.  
 B) Périmètre : Le Terrain doit être localisé à l'intérieur des limites de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.  
 C) Description : Le Terrain doit être desservi par les services municipaux d'aqueduc et d'égout. Les terrains localisés à l'intérieur d'un parc industriel ne sont pas visés.  
 D) Date d'occupation : Le Terrain doit être disponible à la vente et libre de toute occupation pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010.  
 E) Pour information : Julie Maltais  
 418 646-8000 poste 31

Les personnes intéressées pourront obtenir gratuitement le formulaire de renseignements à compléter à l'adresse électronique suivante :

[www.chq.gouv.qc.ca](http://www.chq.gouv.qc.ca) – dans la rubrique « Actualités »

Tous les formulaires de renseignements doivent être accompagnés du titre de propriété et d'un plan identifiant précisément le Terrain (dimensions et configuration exactes avec identification du numéro de lot) et doivent être remis AVANT 16 H 00, heure locale du lieu de la remise, le jeudi 11 février 2010 à la Corporation d'hébergement du Québec, à l'attention de Madame Julie Maltais, à l'adresse suivante :

2535, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
 Québec (Québec) G1V 4M3

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.

La présente demande de renseignements ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité de terrains à vendre. Les proposants doivent démontrer que les terrains disponibles à la vente rencontrent ou rencontreront les critères mentionnés ci-dessus. La Corporation ne sera pas tenue de demander des soumissions ni d'acquiescer un des terrains. Pour ce besoin éventuel en matière de terrain ou pour tout autre besoin semblable, la Corporation se réserve le droit de lancer une invitation à soumissionner, conformément à l'information qu'elle reçoit à la suite de cette annonce ou conformément à toute autre information qui pourrait lui être présentée avant la date limite de réception des renseignements. Elle se réserve également le droit de lancer un appel d'offres.

Québec

## LA PRESSE AFFAIRES

AMIANTE CHRYSOTILE

# Charest reste coi devant les pressions internationales

SYLVAIN LAROCQUE  
LA PRESSE CANADIENNE

DAVOS, Suisse — Même si une centaine de scientifiques du monde entier et des groupes de travailleurs indiens le pressent de mettre fin à l'exportation de l'amiante chrysotile, le premier ministre du Québec, Jean Charest, n'a pas l'intention de changer d'un iota la position de son gouvernement à cet égard.

«Le Québec encourage l'utilisation sécuritaire du chrysotile. C'est ce que nous pratiquons chez nous et c'est ce qui est encouragé partout dans le monde», a déclaré M. Charest hier, en marge de l'assemblée annuelle du Forum économique mondial, qui se déroule à Davos, en Suisse.

Jeudi, 106 experts issus de plusieurs domaines et provenant de 28 pays ont envoyé une lettre au premier ministre dans laquelle ils demandent à Québec de cesser l'exportation d'amiante dans les pays en développement.

«Nous vous demandons de reconnaître la preuve scientifique incontestée qui démontre que toutes les formes d'amiante s'avèrent dangereuses ainsi que le jugement réfléchi de l'Organisation mondiale de la santé, qui estime que l'utilisation sécuritaire de n'importe quelle forme d'amiante n'a pu être établie nulle part au monde», ont écrit les scientifiques dans leur missive de huit pages.

De plus, des travailleurs et d'ex-travailleurs d'usines indiennes qui reçoivent de l'amiante du Québec, de même que des centrales syndicales du pays, entendent manifester leur mécontentement lundi, à l'occasion de la visite de M. Charest à Bombay.

«En Inde, si les gens ont des préoccupations là-dessus, ils devraient s'adresser au gouvernement indien, parce que c'est lui qui a l'ultime responsabilité de l'utilisation sécuritaire du chrysotile», a sèchement répliqué le premier ministre.

De nombreux pourfendeurs de l'amiante estiment que le Québec fait preuve d'hypocrisie dans ce dossier, puisqu'on exporte le produit presque exclusivement vers les pays en développement, alors qu'il n'est pratiquement plus utilisé dans la province. «Quand on reproche au Québec d'exporter, c'est assez incongru comme argument, a lâché Jean Charest. Évidemment que le Québec exporte! (...) Il ne faut pas non plus nous reprocher des choses qui tombent sous le sens.»

## Réplique du premier ministre

Le Québec recourt moins au chrysotile que les pays en développement parce que son économie est «mature», a soutenu M. Charest, qui a également tenu à expliquer pourquoi les entreprises et les diverses institutions gouvernementales retireraient l'amiante de leurs bâtiments.

«C'est tout à fait logique qu'on ait enlevé l'amiante à des endroits où, au moment où on l'a installé, ça ne respectait pas un certain nombre de normes, a-t-il indiqué. Ça ne nous empêche pas du tout d'utiliser l'amiante en respectant les nouvelles normes qui sont reconnues. C'est normal.»

Le premier ministre n'a toutefois pas pu dire si les ministères et les sociétés d'État utilisaient encore l'amiante chrysotile lors de travaux de rénovation ou de construction.

Le produit comporte des risques, a admis Jean Charest, en s'empressant toutefois d'ajouter que tel était également le cas pour le chlore et le mercure, qui sont largement employés.

En raison notamment des pressions du Canada, l'amiante ne figure pas sur la liste des produits potentiellement dangereux de la Convention de Rotterdam.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS



**APPELS D'OFFRES**

LOT 1330 - PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIE  
LOT 1421 - PROTECTION-INCENDIE  
LOT 1500 - MAÇONNERIE GN-GS  
LOT 1505 - MÉTAUX OUVRÉS GN-GS

**TRAVAUX DE MODERNISATION  
AU  
CASINO DE MONTRÉAL**

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur ces appels d'offres en visitant le site internet de l'entreprise :


**www.casiloc.com**

**AVIS PUBLIC**  
**AÉROPORTS DE  
MONTRÉAL**

Avis est par la présente donné que les frais d'améliorations aéroportuaires («FAA») à l'Aéroport international Pierre-Élliott-Trudeau de Montréal, qui sont inclus aux coûts d'un billet d'avion, feront l'objet d'une augmentation à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010, passant de 20\$ à 25\$ par passager au départ, taxes en sus. La totalité des revenus découlant des FAA est affectée au financement des infrastructures aéroportuaires.

Avis est donné à Montréal,  
Ce 30<sup>e</sup> jour de janvier 2010  
M<sup>e</sup> Pierre Gagnon  
Vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire corporatif

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



Parc Jean-Drapeau

**Appel d'offres**

**Travaux d'agrandissement de l'arsenal  
du Fort de l'île Sainte-Hélène**

La Société du parc Jean-Drapeau désire obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux d'agrandissement du bâtiment de l'arsenal du Fort de l'île Sainte-Hélène. L'arsenal est un bâtiment patrimonial militaire en maçonnerie massive datant de 1820. Les travaux consistent à construire une nouvelle tour vitrée de 3 étages dans laquelle seront aménagés un nouvel escalier et un nouvel ascenseur, afin de desservir le bâtiment existant. En plus des travaux principaux de structure d'acier, béton et vitrage, le projet inclut également les travaux connexes en électricité, ventilation, protection incendie (gicleurs), finis intérieurs, maçonnerie, toiture, portes & cadres, etc.

Les plans, devis et documents de soumission pourront être obtenus sous forme de CD (fichiers électroniques des plans et documents, en format PDF) à partir du **lundi 1<sup>er</sup> février 2010**, de 9 h à 16 h, en s'adressant à l'entrée principale du pavillon du Canada, au 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal, via le pont de la Concorde, moyennant un montant non remboursable de 50 \$, taxes incluses, payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Société du parc Jean-Drapeau.

**Visite non obligatoire des lieux :**  
**le mardi 10 février 2010 à 10 h, à l'entrée principale du Fort de l'île Sainte-Hélène (Musée Stewart), au parc Jean-Drapeau**

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9, seront reçues jusqu'à **11 h, le vendredi 19 février 2010**. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

**La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.**

Christian Ouellet  
Directeur général

## Avis public

Régie de l'énergie

### Déclaration des distributeurs de carburants et de combustibles aux fins de la quote-part annuelle payable à l'Agence de l'efficacité énergétique et de la redevance annuelle au Fonds vert

La Loi sur la Régie de l'énergie rend obligatoire la production d'une déclaration de volumes et masses auprès de la Régie de l'énergie, **au plus tard le 31 mars 2010**, par tout distributeur de carburants et de combustibles (essence, diesel, mazout, propane, coke de pétrole et charbon) qui, au Québec et sous réserve de certaines exclusions :

- 1° Raffine, fabrique, mélange, prépare ou distille des carburants et des combustibles;
- 2° Apporte ou fait apporter des carburants et des combustibles;
- 3° Échange des carburants et combustibles avec une personne visée au paragraphe 1°.

#### Formulaires de déclaration

Toute personne répondant à la définition de « distributeur de carburants et de combustibles » prévue à la Loi doit déposer la déclaration exigée d'ici le **31 mars 2010**, sous peine d'amendes prévues à l'article 117 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Le formulaire de déclaration, la Loi sur la Régie de l'énergie ainsi que les règlements afférents sont disponibles dans la section « Déclaration des distributeurs concernant les carburants et combustibles » du site Internet de la Régie de l'énergie ([www.regie-energie.qc.ca/regie/declarationdistributeurs.html](http://www.regie-energie.qc.ca/regie/declarationdistributeurs.html)).

Pour toute information ou pour obtenir une copie du formulaire par télécopieur ou par courrier, communiquez avec la Régie de l'énergie.

**Le Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [declaration.distributeurs@regie-energie.qc.ca](mailto:declaration.distributeurs@regie-energie.qc.ca)**

**Québec** 

### CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-06-000239-042

### COUR SUPÉRIEURE

(Recours collectifs)

### JUDES JULIEN RICHER

Requérant

-C-

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**  
-et-  
**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**  
-et-  
**COURTAGE À ESCOMPTE BANQUE NATIONALE INC.**  
(maintenant connue sous le nom de COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE INC.)  
-et-  
**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN**  
-et-  
**TRUST BANQUE NATIONALE INC.**

INTIMÉES

## AVIS AUX MEMBRES DU RÈGLEMENT D'UN RECOURS COLLECTIF

### 1. Cet avis est destiné aux personnes faisant partie du Groupe suivant :

- (a) Toute personne physique, y compris ses héritiers et ayants droit, liée à un contrat avec l'une ou plusieurs des institutions intimées ci-après énumérées à (b) ci-dessous, lequel contrat, soit :
  - i a été offert par l'une de ces institutions intimées ou par un tiers à titre de contrat de rente alors que ce contrat n'était pas conforme à l'article 2367 C.c.Q.; ou
  - ii était un contrat de régime d'épargne-retraite dit ou annoncé comme insaisissable; (chacun de ces contrats étant ci-après appelé « Contrat »);
- (b) Les institutions visées sont les Intimées, à savoir : Banque Nationale du Canada, Financière Banque Nationale Inc., Placements Banque Nationale Inc., Courtage à escompte Banque Nationale (maintenant connue sous le nom Courtage Direct Banque Nationale Inc.), Société de Fiducie Natcan et Trust Banque Nationale Inc.;
- (c) Est exclue du Groupe toute personne partie à un Contrat dont le montant accumulé en vertu de celui-ci a fait l'objet d'une procédure de saisie ou de revendication par un tiers (y compris une réclamation par un syndic à la faillite du détenteur du Contrat) depuis le 5 décembre 2005, et dont la totalité ou une partie du montant a été remis au tiers par l'une de ces Intimées. Sont aussi exclues du Groupe toutes personnes qui, valablement et en temps utile, demandent leur exclusion du Groupe conformément au présent avis.

### 2. BUT DE L'AVIS

Le présent avis a pour but d'informer les membres du Groupe qu'une audition pour l'approbation de la Transaction aura lieu le 16 mars 2010 à 9:30 heures, en salle 15.07 du Palais de Justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal. Les membres du Groupe qui ne s'opposent pas à la Transaction ne sont pas tenus de se présenter lors de l'audition;

### 3. RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

La transaction vise à indemniser vingt-huit membres du Groupe (personnes indemnisées) dont les Contrats furent émis par l'une ou l'autre des Intimées ou par un tiers et dont les montants accumulés en vertu de ces Contrats, identifiés par les Intimées, ont fait l'objet d'une procédure de saisie ou de revendication par un tiers (y compris une réclamation par un syndic à la faillite du détenteur du Contrat) depuis le 9 juillet 2001 jusqu'au 5 décembre 2005, et dont la totalité ou une partie du montant ont été remis à des tiers par l'une de ces Intimées.

Par ailleurs, une somme de l'ordre de 50 000 \$ sera aussi payable à Option Consommateurs pour compenser les membres du Groupe qui auraient normalement droit aux mêmes indemnités mais qui ne sont pas identifiables par les Intimées. De plus, les Intimées assumeront les honoraires des procureurs du Groupe.

Les principales questions traitées collectivement telles qu'elles apparaissent à la *Requête amendée pour autorisation d'exercer un recours collectif* sont les suivantes:

- 1) Les Intimées ont-elles fait des représentations fausses ou trompeuses à ses clients lors de la vente des REERs ?
- 2) Y a-t-il vice de qualité quant aux REERs vendus ?
- 3) Les Intimées sont-elles tenues à une obligation de résultat ?
- 4) Les Intimées ont-elles manqué à leur devoir d'information en omettant d'aviser leurs clients de la probabilité que leurs REERs soient saisissables ?
- 5) Les Intimées sont-elles responsables des dommages causés à leurs clients ?

### 4. OPPOSITION À LA TRANSACTION

Si vous n'êtes pas d'accord avec la Transaction, vous pouvez vous y opposer en vous présentant à la Cour Supérieure lors de l'audition qui sera tenue le 16 mars 2010 à 9:30 heures, en salle 15.07 et en avisant par écrit, avant le 10 mars 2010 les procureurs du Groupe des motifs de votre opposition;

### 5. EXCLUSION DU RECOURS COLLECTIF

Vous pouvez vous exclure du Groupe en transmettant par courrier recommandé ou certifié votre Demande d'exclusion au Greffier de la Cour Supérieure (au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal Québec, H2Y 1B6) au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2010.

La demande d'exclusion doit être écrite et comporter les renseignements suivants :

- a) Le numéro de dossier 500-06-000239-042;
- b) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du membre qui désire s'exclure;
- c) Une affirmation à l'effet qu'il (qu'elle) est membre du Groupe visé par la Transaction;
- d) Une déclaration à l'effet qu'il (qu'elle) désire s'exclure du Groupe et qu'il (qu'elle) renonce au bénéfice de la Transaction;

**Veillez noter qu'il n'y aura pas d'avis public après l'approbation de la Transaction puisque les personnes indemnisées recevront un remboursement par chèque à leur dernière adresse connue.**

Montréal, le 30 janvier 2010.

**Les Procureurs du Groupe :**  
**Me Marie-Michèle Dion, avocate et**  
**Sylvestre, Fafard, Painchaud**  
740, avenue Atwater  
Montréal (Québec)  
H4C 2G9  
Télécopieur : 514 937-6529

La publication de cet avis a été approuvée par le Tribunal